l'unité

L'HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE

M 2805 - N° 670 - 8 F

5 DECEMBRE 1986

ETUDIANTS - LYCEENS

LA PLUS BELLE DES MANIFS



Fondation Jean-Jaurès

MR LE MILLE PATTES VOUS EN AVEZ COMBIEN?

SI VOUS NE SAVEZ PAS COMPTER, LISEZ QUID 87 PAGE 162.



bélier



182 F
1856 pages

QUID 87

TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE

ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

AFGHANISTAN
AFGHANISTAN
AFGHANISTAN
AFGHANISTAN
AFGHANISTAN
АФГАНИСТАН
АФГАНИСТАН

Depuis 7 ans, rien n'a changé.

200F Fondation de France : Afghanistan
40, avenue Hoche 75008 Paris - CCP 369 G Paris
Pour les chèques inférieurs à 200 F adresser et libeller vos dons à la Guilde du Raid Afghanistan : 11, rue de Vaugirard 75006 Paris.

ILS ONT BESOIN DE VIVRES

ECONOMISEZ DE 20 % A 55 % SUR L'ACHAT DE L'ENCRE DE VOTRE PHOTOCOPIEUR

Canon, Minolta...

Contactez Professionnel Service
Tél. : 16 (1) 46.27.61.97

AIDE HUMANITAIRE :
VOTRE DON EST TROP VITAL
POUR ÊTRE DILAPIDÉ

En Inde, l'**A.C.I.A.D.** participe actuellement à une dizaine de programmes d'aide au développement, tous opérationnels dans les bidonvilles les plus défavorisés, en s'associant avec des partenaires locaux dignes de confiance.

Pour continuer son effort humanitaire, l'**A.C.I.A.D.** a besoin de vous pour son action dans trois domaines prioritaires :

— **la réinsertion scolaire et la formation professionnelle** d'une population de 300 adolescents exclus du système scolaire ;
— **l'assistance nutritionnelle, médicale et pré-scolaire** pour 700 enfants ;
— **le contrôle de la tuberculose et de la lèpre** auprès de 500 patients.

Le **sérieux** de nos actions et la **compétence** de notre **équipe** nous ont valu le soutien de la **Fondation de France**, de la **Caisse des Dépôts et Consignations**, de la **U.K. Federation of Business and Professionnal Women**, de la **Pearl S. Buck Foundation**, de la **Commission des Communautés européennes...**

Notre équipe comprend des sociologues, médecins, économistes et hommes de communication.

Un **don**, même modeste, de votre part, est **précieux** pour nous ; en effet, nous pouvons le doubler grâce à l'aide apportée par un **cofinancement** officiel.

Notre règle : 80 % des fonds recueillis doivent directement profiter aux populations aidées. On vous tiendra informé de vos projets financés, des comptes et de l'avancement sur le terrain de nos actions.

Nous vous rappelons que votre don est **déductible** de votre revenu imposable dans la limite de 5 %.

Dès réception de votre don, un reçu et une brochure vous seront envoyés.
A.C.I.A.D. - Association de Coopération Internationale au Développement
Découpez ici et libellez votre chèque à l'ordre de :
FONDATION DE FRANCE - A.C.I.A.D. N°06/3156 — 44, rue Ginoux - 75015 PARIS

VOTRE DON EST VITAL POUR EUX

JE SOUSSIGNÉ
NOM / RAISON SOCIALE : .....
ACTIVITÉ : .....
ADRESSE : .....
CODE POSTAL ET VILLE : .....
TÉLÉPHONE : .....

☐ *Sympathisant* ☐ *Entreprise* ☐ *Membre bienfaiteur*

DATE : ..... *SIGNATURE :* .....

Collection Jean-Jaurès

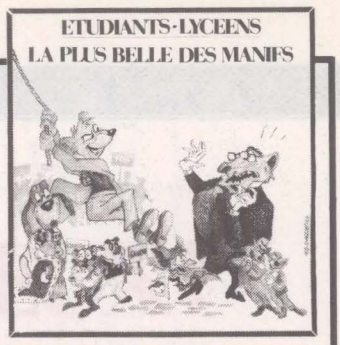

SOMMAIRE

« L'Unité »
N° 670
du 5 décembre 1986

4 POLITIQUE FRANÇAISE

L'éditorial, par Claude Estier.
Etudiants-lycéens : vont-ils enfin les prendre au sérieux ?, par Frédérique de Gravelaine.
Les 10 ans du R.p.r. : ça va être sa fête !, par Martine Ducousset.

10 MEDIAS

La C.n.c.l. : déjà couchée !, par Jean-Paul Liégeois.

12 SECURITE SOCIALE

Comment déjouer les plans de M. Séguin, par Claude Jadoul.

14 BANQUES

Le rouge est mis, par Philippe Maquat.
Consommateurs : pas de chèque en blanc aux banques, par Denis Dangaix.

16 VIE MODERNE

Orsay : Attention une gare peut en cacher une autre, par Frédérique de Gravelaine.

18 MONDE

L'affaire Mollahgate : plus dure sera la chute, par Carlos Ferrari-Lopez.
Israël : les aveux les plus durs, par Jean Liberman.
Italie : coucou, revoilà la Mafia, par Michel Mathieu.

23 ART

Les hymnes noirs de Pierre Soulages, par Lucien Curzi.

24 DOCUMENT

Max Gallo : « Je crois qu'il serait capital de réaliser à propos de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen un consensus de 90 % des Français » (propos recueillis par Nicole Chaillot).
La Révolution vue d'Italie : le grand vent de l'Atlantique, par Massimo Terni.

29 SOUVENIRS

L'impossible M. Grant, par Martine Ducousset.



Collage / PYM

30 THEATRE

Par Fabian Gastellier.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 48.78.40.73. Administration : 10, rue Solferino 75007 Paris. Tél. : 45.50.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Jean Liberman, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Chaussepied, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 48.78.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité, 12, cité Malesherbes. Capital social : 250 000 F. Principaux associés : Claude Estier, Nicole Chaillot, Lionel Jospin, André Laigniel. Directrice de la publication : Nicole Chaillot. Tirage moyen : 42 000 ex. Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

Navigation à vue

PAR CLAUDE ESTIER



Si quelque chose est apparu en arrière-plan des explications parfois embarrassées que le Premier ministre a données dimanche dernier dans l'émission spéciale organisée pour lui par T.f.1, c'est bien son désir que la coexistence institutionnelle instaurée après le 16 mars se poursuive jusqu'à son terme. Jacques Chirac dont le regard reste obstinément fixé sur l'échéance présidentielle a misé sur la réussite de cette coexistence, et le profit qu'il espère en tirer, pour atteindre son objectif. Dans ce cadre, il reste, certes, en compétition avec François Mitterrand. Mais hors de ce cadre, il laisse le champ libre à Raymond Barre qui, pour parvenir au même but (1) a fait le pari contraire et attend la crise pour avancer ses pions.

Pour élémentaire qu'elle soit cette analyse est indispensable pour comprendre le comportement et les réactions de celui qui fête cette semaine l'anniversaire du R.p.r. qu'il a créé il y a dix ans, en ayant peut-être à l'esprit que François Mitterrand est devenu président de la République dix ans exactement après le Congrès d'Epinay.

Ceux qui connaissent bien Jacques Chirac savent — plusieurs l'ont écrit — qu'il n'a pas de doctrine bien arrêtée, ce qui explique qu'il soit aussi capable de changer de position en fonction des circonstances. Mais il a un électorat et une ambition qui ne se marient pas aussi aisément qu'on pourrait le croire. Entre le conservatisme de l'un et l'ouverture nécessaire pour réaliser l'autre il y a des contradictions entre lesquelles le Premier ministre se meut difficilement quand il ne se prend pas carrément les pieds dans le tapis.

Aux exigences de son électorat, il a répondu pendant les premiers mois de son gouvernement par toute une série de réformes qui, sous couvert de « libéralisme », ont surtout visé à détruire l'œuvre accomplie par la gauche entre 1981 et 1986. Il aurait pu s'arrêter là sans provoquer trop de remous. Mais poussé à la fois par la fraction la plus exigeante — c'est-à-dire la plus réactionnaire — de ses partisans et par sa propre propension à en faire toujours plus, il s'est avancé imprudemment sur d'autres terrains où il s'est heurté à des obstacles dont il n'avait pas mesuré l'importance.

Les uns viennent du refus opposé par le président de la République dans les domaines où il exerce la primauté des compétences. C'est le cas, par exemple, de la Défense. Qu'il s'agisse de la position de la France à l'égard de l'I.d.s. américaine ou de la stratégie nucléaire contenue dans la loi de programmation militaire, Jacques Chirac a, dans un premier temps, tenté d'innover pour plaire à la partie la plus « atlantiste » de sa majorité. Quand il a compris que François Mitterrand n'avait pas l'intention de céder, il a battu en retraite pour éviter précisément cette crise qu'il ne veut pas.

D'autres difficultés dans lesquelles le Premier ministre est aujourd'hui empêtré viennent d'une sous-estimation des réactions qu'allaient provoquer des projets qui constituent autant de provocations pour différentes catégories de citoyens. C'est d'abord, bien entendu, la loi Devaquet, conçue dans l'esprit inégalitaire qui anime ce gouvernement mais dont il n'avait pas prévu qu'elle suffirait à mettre plusieurs centaines de milliers de jeunes, étudiants et lycéens, dans la rue. Furieux de l'incapacité de ses ministres à maîtriser l'événement, Chirac leur a ordonné la semaine dernière un repli élastique pour gagner du temps. Il n'a pas pour autant, bien au contraire, désarmé l'hostilité des étudiants. Il continue à dire que le projet ne sera pas retiré. Mais rien n'est moins sûr. Il ne figure en tout cas pas à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale arrêté jusqu'au 16 décembre.

Sur le code de la nationalité, sur les prisons privées, le Premier ministre a également donné prise à des turbulences qui l'ont déjà amené à jeter du lest avant même que les textes adoptés par le Conseil des ministres viennent en discussion devant le Parlement. Il accorde encore à la droite le retour à la médecine privée à l'hôpital dont François Mitterrand n'a pas manqué de souligner qu'il met en cause l'égalité devant la maladie. Mais, réalisant peut-être que la coupe est pleine, Chirac refuse de supprimer le remboursement de l'I.v.g. en dépit de la pression exercée par une partie de sa majorité, alliée en cette circonstance comme en d'autres aux ultras du Front national.

Sans même parler des incohérences, déjà plusieurs fois soulignées ici, de Jacques Chirac sur sa politique à l'égard de certains pays du Proche-Orient, en liaison avec les problèmes du terrorisme, il ressort de tout cela une sorte de frénésie que l'opinion a de plus en plus de mal à suivre et dans laquelle elle ne reconnaît plus très bien les raisons qui ont amené une partie d'entre elle à porter une nouvelle majorité au pouvoir.

« Le Figaro » — qui n'a rien à refuser à Chirac tant que Robert Hersant espère obtenir la reprise de T.f.1 — a trouvé le Premier ministre convaincant dans son plaidoyer de dimanche soir. Les étudiants ont eu une réaction plus juste en le qualifiant de « démago ». Les observateurs les plus objectifs admettent aujourd'hui que l'image du Premier ministre est en train de se brouiller comme s'il était décidément incapable de tenir un long parcours. A en croire son entourage, ce serait la faute des journalistes. Tout est mis en place, en effet, la C.n.c.l. aidant, pour que télévisions et radios soient de nouveau, comme avant 1981, dirigées de Matignon. C'est une arme puissante mais dont Valéry Giscard d'Estaing a déjà fait l'expérience qu'elle n'est pas forcément décisive. Un candidat à la présidence de la République doit d'abord inspirer confiance au plus grand nombre ce qui suppose de sa part à la fois volonté, continuité et sérénité. Et par-dessus tout capacité à savoir gérer le temps. Ce ne sont pas là les vertus premières de Jacques Chirac.

---

(1) Sur la détermination de Raymond Barre on trouve une notation intéressante dans le livre qu'Henri Amouroux, qui est l'un de ses proches, vient de lui consacrer. Il apparaît, en effet, que l'ancien Premier ministre n'a pas pardonné à Chirac sa trahison de 1981. Amouroux écrit : « Je ne crois pas me tromper en écrivant que le 11 mai 1981, choqué par l'immoralité de ce qui vient de se passer et ne voulant pas que cette immoralité bénéficie à ses auteurs, Raymond Barre a pris la résolution secrète d'être présent en 1988. » (« Monsieur Barre », Robert Laffont).

VONT-ILS ENFIN LES PRENDRE AU SERIEUX?

« Chirac démago ! » Si le Premier ministre espérait désamorcer la contestation en reprenant le langage lénifiant d'Alain Devaquet et de René Monory, il en est pour ses frais. Etudiants et lycéens ne s'en laissent pas conter : pas question de leur dire qu'on les a manipulés et qu'ils n'ont rien compris ; le texte de la loi, ils le connaissent et l'ont parfaitement décrypté.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

MEME si quelques signes d'essoufflement ont été perceptibles après l'intervention de Jacques Chirac sur T.f.1, en particulier à Villetaneuse où la grève dure depuis plus de trois semaines, la mobilisation n'a pas désarmé. Dans les facs occupées, les étudiants ont fait la fête, visionnant des films pendant la nuit, invitant Guy Bedos. Les lycées, eux, ont inventé la grève symbolique, un moyen de faire la nique aux proviseurs qui ont reçu pour consigne de durcir le ton et ne se privent pas de menacer d'exclusion les grévistes ou de fermer les portes des lycées pour éviter que se tiennent les A.g. En grande majorité, les jeunes ont repris les cours mais avec brassards et collectes d'argent pour assurer le succès de la grande manif, jeudi à Paris. Pour trouver de l'argent, toutes les initiatives ont été les bienvenues : ventes d'« actions » à la fac de Montpellier, ventes du texte Devaquet par les comités de grève, blocage des autoroutes où les automobilistes étaient invités à contribuer au mouvement en échange du péage gratuit...

Plutôt que de se déliter, le mouvement semble au contraire se durcir et s'étendre. Les enseignants et les personnels administratifs se mobilisent. La Fen a appelé à la manifestation et à une grève de l'Education nationale. La C.g.t. et F.o. se sont solidarisées.

La tactique habituelle de ce gouvernement qui consiste à prendre les adversaires pour des imbéciles a fait cette fois long feu. Et si le changement de ton de Jacques Chirac a parfois été considéré comme habile puisqu'il risquait de diviser le mouvement en rejetant les contesta-

(suite en page 6)



Pascal Lebrun

(suite de la page 5)

taires dans l'opposition politique, il a malgré tout été interprété comme une reculade. Et comme une chance de plus de voir le projet retiré : « Jouer le pourrissement de la situation, c'est obéir à une logique de défaite », juge un étudiant parisien.

De fait, Jacques Chirac a pris des engagements qui pourraient l'entraîner loin, en particulier à déplaire aux ultras libéraux qui n'étaient déjà qu'à moitié satisfaits par les propositions de Devaquet. Lorsqu'il propose de revenir à un tarif unique des droits d'inscription si les étudiants y tiennent, lorsqu'il affirme « tous les bacheliers qui le voudront pourront entrer à l'université dans les disciplines qu'ils choisiront », lorsqu'il s'indigne, à propos des diplômes nationaux « fichtre ! Bien sûr, il ne faut pas y toucher, ils sont le socle même de notre système d'éducation », le Premier ministre réduit à néant l'autonomie promise dans son discours programme du 9 avril : « Le principe d'autonomie doit être définitivement concrétisé tant à l'entrée — au moment de la sélection des étudiants — qu'à la sortie, au moment de la délivrance des diplômes. »

De quelle autonomie rêve-t-on ?

Que le gouvernement se dise prêt à lâcher du lest sur des points aussi importants révèle l'hypocrisie de cette loi. A comparer les principes énoncés par les ministres avec les propositions effectives du projet, il y a de quoi s'interroger.

Premier principe : l'autonomie. De quelle autonomie parle-t-on lorsqu'on impose aux établissements de nouvelles discussions sur leurs statuts alors qu'ils viennent d'en adopter de nouveaux : contrairement à ce que prétend Jacques Chirac, la loi Savary est appliquée, dans 56 des 74 universités.

Surtout, de quelle autonomie rêve-t-on lorsqu'on encourage les universités à se diviser en établissements fédérés ? René Rémond, ancien président de Nanterre, prédit que cette « autonomie » aboutirait à une atomisation en trois à quatre cents établissements ! Et, comme le souligne Jean-Jacques Fol, président de Paris VII : « L'autonomie suppose des universités fortes et efficaces. »

Le cloisonnement aurait des conséquences tout aussi dramatiques pour le second principe affiché par nos libéraux : le dynamisme et la modernité, dans un contexte de dure concurrence internationale. Quel poids auraient de petites facultés face à de grands ensembles comme Harvard ou Tubingen ? Quel poids face à quelques gros investisseurs, si le mécénat d'entreprise entre dans l'enseignement supérieur ? Quelles seraient la modernité et l'efficacité de facs cloisonnées et monodisciplinaires à une époque où la pluridisciplinarité est vitale, « nécessaire pour la recherche comme pour l'enseignement et pour la préparation à un métier, même dans les filières professionnelles », souligne René Rémond dans une interview à « Libération » où il rappelle que les universités étrangères sont pluridisciplinaires et que les nouvelles filières, comme les mathématiques appliquées aux sciences sociales (Mass), les langues étrangères appliquées (Lea), l'administration économique et sociale (Aes) se sont développées au croisement de plusieurs disciplines.

La polyvalence est en effet de plus en plus souhaitée par les entreprises qui s'étonnent de la prédominance de l'approche scientifique « assez paradoxale en matière de démarche commerciale » et n'hésitent pas à engager des jeunes à formation plus littéraire « à condition qu'ils ne soient pas ignorants de la réalité de l'entreprise ».

« La modernité, c'est développer l'ouverture sur le monde économique et social », explique Roger-Gérard Schwartzenberg, député M.r.g. et ancien ministre des Universités. Les entreprises en sont les premières convaincues lorsqu'elles regrettent que beaucoup d'étudiants sortent de l'université sans avoir eu à connaître des préoccupations commerciales, sans avoir fait de stages en entreprise. L'ancien ministre rappelle que le gouvernement socialiste avait, lui, engagé les universités dans cette voie d'ouverture en leur permettant de former des groupements d'intérêt public, de créer des filiales, d'exploiter elles-mêmes les résultats de leurs recherches. Et en multipliant les formations à finalités professionnelles.



Pascal Lebrun

La loi Devaquet marque au contraire sur ce point une régression : elle restaure l'ancien doctorat d'Etat qui exige une longue préparation qui recule le moment de l'insertion des chercheurs dans le tissu économique. Et elle limite les « personnalités extérieures » à 15 % du conseil d'administration de chaque université.

Alain Devaquet l'a lui-même avoué, sa loi évite de se poser les problèmes de fond de l'université. « C'est un texte squelette qui dit tout sur les structures de pouvoir et rien sur les finalités de l'enseignement supérieur, rien sur la recherche ni le contenu de la formation », résume Roger-Gérard Schwartzenberg.

Le pouvoir. Telle est bien la finalité de cette loi. René Rémond constate que, depuis 1976, les universités sont devenues « un objet symbolique de l'affrontement droite-gauche » et qu'elles font « comme la télévision, les frais de nos divisions idéologiques ».

Ainsi, le projet actuel n'a rien de plus pressé que le retour au mandarinat d'avant 1968 en



Devaquet et Monory à l'Assemblée.

Gamma

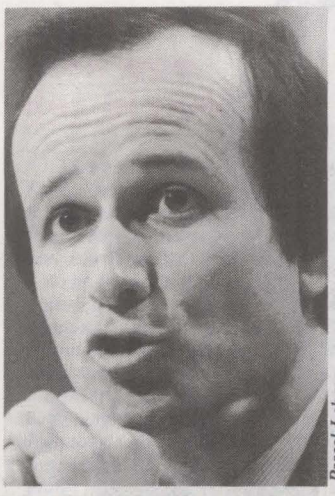

Roger-Gérard Schwartzenberg.

Pascal Lebrun

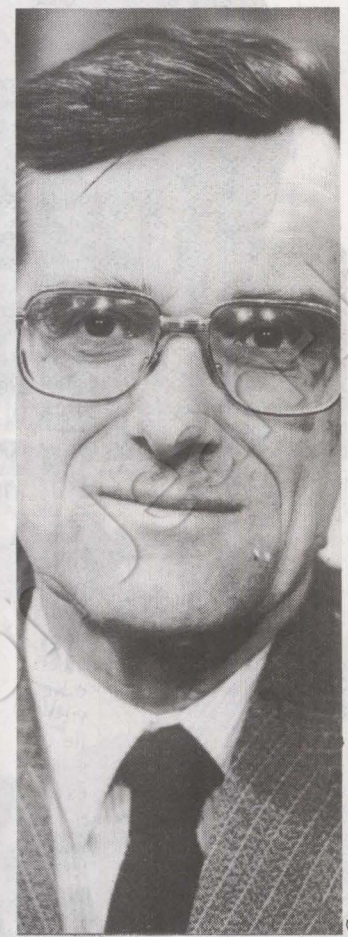

René Rémond.

Gamma



Philippe Darriula et Isabelle Thomas.

Gamma

donnant aux professeurs 40 % des membres des conseils d'administrations universitaires, « au risque de démotiver les autres enseignants et les maîtres de conférence », souligne Roger-Gérard Schwartzenberg.

Orientation pluri-disciplinaire

A cette réaction mandarinale correspond la vieille méfiance envers les étudiants (leur représentation tombe à 15 %) et à la toute aussi ancienne tentation d'élitisme et de malthusianisme. La volonté d'augmenter les droits d'inscription va dans ce sens, surtout lorsque Jacques Béguin, l'actuel directeur général des enseignements supérieurs au ministère envisage dans son livre « Reconstruire l'université » de porter ces droits à 5 000 F.

Jacques Chirac, après ses ministres, n'a pas manqué de jurer ses grands dieux : pas de sélection, seulement une orientation afin, paraît-il, d'éviter les abandons en cours d'études. « Mais comment sélectionner les candidats ? Il n'y a pas de critère sûr », demande René Rémond qui rappelle une « disposition heureuse de la loi Savary » : l'instauration d'un temps d'orientation pluri-disciplinaire au début du premier semestre.

Cette réforme a déjà sensiblement diminué le taux d'abandon ou d'échec des nouveaux étudiants. Ce que Jacques Chirac oublie sciemment lorsqu'il affirme qu'« un étudiant sur deux sort sans diplôme » et qu'« un diplômé sur trois est sans travail ». Selon la dernière enquête du Cereq (centre d'étude et de recherche sur les qualifications), le taux d'échec dans le premier cycle se situe autour de 20 % et il est très faible ensuite.

Quant au taux de chômage, il est de 14 %, au lieu de 8 % il y a dix ans. Un chiffre qui n'a pas de quoi réjouir mais qui, rapporté aux 40 % de chômeurs parmi les jeunes, prouve clairement que l'université et ses diplômes sont utiles.

Si la sélection existe déjà dans certains établissements élitaires comme Dauphine, l'équivalence formelle entre les diplômes est toujours une réalité. Permettre, comme le souhaite Alain Devaquet, que les diplômes portent le nom de l'université qui les délivre réduirait en miettes cette protection.

La province en pointe

Ainsi se trouvent menacées de nombreuses petites facs comme celle de Valenciennes où la mobilisation contre la loi a étonné, puisque la présence syndicale y est très faible. Ici sont accueillis beaucoup de boursiers (plus de 22 % alors que la moyenne nationale est de 13 %) et l'université risquerait de se voir reléguée au rang d'établissement de second ordre, puis dépecée, à la manière de ces innombrables et minables universités américaines où les jeunes ne suivent avec intérêt que l'entraînement sportif. Pas étonnant que les villes de province soient, après les universités de banlieue, à la pointe du mouvement. Même des universités importantes se sentent menacées, dès qu'elles ne sont pas de taille à lutter contre les quelques grands établissements parisiens qui dominent aujourd'hui le système universitaire français.

Pour toutes ces raisons, le principe d'autonomie rencontre dans la patrie du centralisme de très fortes résistances. Les avoir sous-estimées relève, de la part des ultra-libéraux, d'une pauvreté d'analyse et d'un sens politique défaillant. Avant leur intervention, l'évolution « libérale » semblait quasiment inéluctable, ne serait-ce que lorsqu'elle aide à une plus grande souplesse, qu'elle encourage le dynamisme, la responsabilité, l'ouverture... Mais cette évolution était fragile. N'a-t-on pas entendu dans une A.g. cette phrase significative : « L'Université n'est pas une entreprise et ne doit pas répondre aux lois du marché. » En brusquant les choses par pur dogmatisme et en provoquant une violente réaction de défense, les tenants du libéralisme ont sans doute scié la branche sur laquelle ils comptaient s'asseoir. Et pour de longues années. ●

ÇA VA ETRE TA FETE JACQUOT !

Dix ans après avoir enterré l'U.d.r. pour en faire le R.p.r., le parti chiraquien fête sans complexe son hégémonie sur la droite. Dix ans et toutes les dents d'un Premier ministre qui compte sur son appareil pour aller encore plus loin.

PAR MARTINE DUCOUSSET



MEGALO, le parti de Jacques Chirac ? Pas complexé pour un sou, en tout cas. « Le R.p.r. a dix ans, ça vaut bien une fête », proclament les gigantesques affiches placardées sur tous les murs de la capitale. Impossible d'y échapper, à moins d'avoir la vue basse. Impossible de ne pas remarquer le sourire extasié du bambin blondinet tout heureux d'annoncer que le R.p.r. sera à son anniversaire. Six décembre 1986, dix ans déjà.

Mégalo, le parti de Jacques Chirac ? Sûr de lui et sans l'ombre d'un état d'âme, en tout cas. Jacques Toubon, bombardé chef d'orchestre de la manifestation commémorative qui se tiendra au Cnit, à la Défense, n'a pas vraiment fait dans la dentelle : décor grandiose – c'est lui qui l'affirme – énorme parade où défileront près de 200 artistes sur une scène traversée d'une immense flèche bleu-blanc-rouge « pointée vers l'avenir », laser et feu d'artifice... Pour en arriver enfin au clou du spectacle : une heure en direct avec Jacques Chirac, un président de parti comblé qui soufflera en personne les dix bougies géantes indispensables à toute cérémonie d'anniversaire qui se respecte.

Flash-back pour mieux se souvenir. Cinq décembre 1976, Porte de Versailles à Paris. Jacques Chirac ouvre les assises fondatrices du Rassemblement pour la République d'un tonitruant : « Amis anciens et nouveaux, je vous salue ». Jacques Chirac, ex-Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, venait ainsi, quatre mois après son départ de l'hôtel Matignon, de faire main basse sur un parti qui, en changeant de sigle, abandonnait le gaullisme au profit du chiraquisme. L'U.d.r. était morte, que vive le R.p.r. !

Tout avait commencé bien plus tôt, en août 1976, peu de temps avant que Chirac n'annonçât publiquement qu'il avait décidé de quitter Giscard. Une question hantait alors le futur maire de Paris et ses conseillers : que faire de l'U.d.r. ? S'en débarrasser était inconcevable : on ne supprime pas brutalement un mouvement à ce point lié à l'histoire du pays. Mais le conserver tel quel était tout aussi inconcevable, certains barons du gaullisme caressant obstinément une idée fixe de revanche. Furieux du mauvais tour joué par Chirac à Chaban à l'occasion de l'élection présidentielle de 1974 – Chirac, favorisant d'abord une candidature Messmer, en prenant ensuite ouvertement fait et cause pour Giscard, avait parfaitement savonné la planche du maire de Bordeaux – ils ne rêvaient que d'une chose : avoir la peau du traître. Alors, que faire de l'U.d.r. ? Selon Marie-France Garaud, c'est Pierre Juillet, éminence grise de Georges Pompidou, puis de Jacques Chirac, qui trouve la solution : « Quelques jours avant le départ de Matignon, Pierre Juillet avait écrit : « Je crois qu'un grand rassemblement fera l'affaire ». Il avait tout prévu. » (1).

Pierre Juillet qui explique, dans un article publié par « Le Monde » le 11 juin 1980 : « J'ai (...) autant et peut-être plus que d'autres, des responsabilités dans la fondation, l'action et les combats du R.p.r. (...) Le R.p.r. a été

créé dans la tradition gaulliste et dans la continuité des mouvements qui l'avaient précédé, mais aussi dans un esprit de renouveau, pour faire face à la poussée de l'union de la gauche vers le pouvoir et pour suppléer le manque de réaction à cette pression. » Pour, aussi, offrir sur un plateau à Jacques Chirac un parti entièrement acquis à sa cause. Le petit groupe – Pierre Juillet, Marie-France Garaud, Jérôme Monod, Jacques Friedmann et Charles Pasqua – réuni en ce mois d'août à Puy-Jadeau, dans la Creuse, n'a pas d'autre ambition.

Un seul objectif : donner à celui qui sera le leader du R.p.r. les moyens d'accéder à ce pouvoir auquel il aspire. Première étape : un « message aux compagnons » publié par Jacques Chirac dans « la Lettre de la nation », l'organe officiel de l'U.d.r. Un message qui se conclut par une petite phrase très révélatrice : « A mon tour, je vous le dis, c'est l'heure du rassemblement et du renouveau. » Vient ensuite, le 3 octobre 1976, l'appel d'Egletons et la nouvelle allusion chiraquienne au grand rassemblement « qui devra allier la défense des valeurs essentielles du gaullisme aux aspirations d'un véritable travaillisme à la française. »

Les militants aiment Chirac, les barons style Michel Debré ou Olivier Guichard sont « out ». Charles Pasqua peut préparer en toute tranquillité, le 5 décembre 1976, les assises extraordinaires du mouvement gaulliste. « Chirac président », scande la foule. Chirac a gagné. Jacques Chaban-Delmas avoue morose : « Je reste au R.p.r. parce que c'est là qu'il y a le plus de compagnons. » Voilà, c'est fait, la machine R.p.r. est en route. Et son chef désormais incontesté se sent pousser des ailes.

Dix ans déjà, dix ans où le parti s'est confondu avec son président. Dix ans pendant lesquels le R.p.r. n'a pas fait autre chose que de dire « Amen » à son leader bien-aimé. Il faut virer Giscard ? Alors d'accord, virons Giscard. Il faut moderniser le parti et donner un os à ronger aux jeunes loups impatients de pousser dehors les caciques tout-puissants ? Alors d'accord, remplaçons le secrétaire général Bernard Pons par le fringant et dévoué Jacques Toubon. Il faut cohabiter ? Alors d'accord, cohabitons.

Dix ans, et toutes les dents de son ambitieux président. Premier ministre depuis le 16 mars de François Mitterrand, Jacques Chirac compte bien sur le R.p.r. pour aller encore plus loin. C'est ça le gros atout du maire de Paris, c'est ça qui lui donne un avantage de taille sur son rival le plus dangereux à droite, Raymond Barre : un appareil qui fonctionne admirablement, des nouveaux barons qui applaudissent dès qu'il ouvre la bouche et des militants absolument convaincus que Chirac, c'est le Messie. S'il ne conquiert pas l'Elysée avec un tel soutien, c'est que Dieu n'est pas corrézien.

Six décembre 1986, la fête à qui ? La fête à un parti, fort de 850 000 adhérents – chiffre donné par le R.p.r. mais totalement invérifiable – 158 députés, 77 sénateurs, 373 conseillers régionaux, 933 conseillers généraux et 5 429 maires. Mais surtout la fête à Jacquot, la vedette, la star. De Gaulle est oublié, Pompidou enterré et l'U.d.r. bien morte. Le R.p.r. cuvée 1986 sacrifie au culte d'une nouvelle personnalité : Jacques Chirac. Est-ce que ça valait vraiment une fête ? Les démocrates apprécieront. ●

(1) « Chirac, ou les passions du pouvoir », par Maurice Szafran. Ed. Grasset.

Rien que des blondinets

Rien que des blondinets, ou des bruns de toute façon estampillés France heureuse et saine. 10 ans, c'est mon anniversaire, et c'est celui du R.p.r., affirment les gamins qui s'affichent un peu partout sur les murs de Paris. 10 ans, et comme je suis content. Quel plaisir d'avoir été choisi avec mes 99 petits camarades pour fêter l'événement – 100 enfants doivent symboliser, le 6 décembre, « l'avenir du R.p.r. » – quel bonheur d'avoir à dire je t'aime à ce Chirac si bon et si généreux. Pauvres bambins, vedettes d'une opération de marketing politique qui les dépasse. Ils ont été sélectionnés sur leur bouille, ou sur l'appartenance de leurs parents au mouvement gaullo-chiraquien ? Dommage et scandaleux, d'utiliser ainsi des enfants qui n'ont rien demandé, et qui ne peuvent pas comprendre. Dommage, et scandaleux, que lesdits enfants soient tous des rejetons de bonne souche, comme dirait Jean-Marie Le Pen. Et les Antillais, ils n'existent pas, peut-être ? Et les vaguement frisés, et les plutôt basanés et les franchement asiatiques ? La France de Jacques Chirac, c'est la France qui gagne, nous affirme le R.p.r. Est-ce à dire que la France doit être de toute éternité un pays aux yeux bleus, bien propre et bien conforme ? Le R.p.r., une idée qui recule en chemin.



Viva

Jacques Chirac acclamé par les militants à l'issue de la création du R.p.r., le 5 décembre 1976.



Sygma

Avec sa conseillère de l'époque Marie-France Garraud.

LA C.N.C.L. DÉJÀ COUCHÉE !

On n'aura pas attendu longtemps pour être fixé sur le degré d'indépendance de la C.n.c.l. Chirac a donné ses ordres. La majorité des membres de la Commission s'est exécutée sans broncher.



Pascal Lebrun

Gabriel de Broglie



Claude Contamine (A.2)



Roland Faure (Radio-France).



Sipa-presse

Bernard Pons.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

ON attendait la nouvelle Commission nationale de la communication et des libertés à la nomation des P.d.g. de chaînes de radio et de télévision pour juger de son indépendance. Les choses sont claires : sans broncher, la majorité de ses membres a suivi les directives que, sans même se dissimuler, Jacques Chirac avait données lui-même. Son ami Claude Contamine, qui avait du quitter la direction de F.r.3 en 1981, remplacera donc Jean Drucker à la tête d'Antenne 2, René Han, autre féal chiraquien, s'installera dans le fauteuil de Janine Langlois-Glandier à F.r.3 et Roland Faure, ancien directeur de « l'Aurore » et patron depuis quelques années de la radio versaillaise C.v.s., prendra la place à Radio-France de Jean-Noël Jeanneney, coupable aux yeux de l'actuelle majorité d'avoir défendu le service public contre la privatisation. Si l'on y ajoute les choix faits pour la présidence de R.f.i. et de R.f.o. on n'aura plus aucun doute sur la docilité de la majorité de ceux qui composent cette Commission prétendument constituée pour « couper le cordon ombilical avec le pouvoir ».

Cette docilité, la C.n.c.l. l'avait manifestée dès sa première décision prise la semaine dernière : feu vert pour Paris-Cable.

C'est-à-dire feu vert pour le président du réseau câblé parisien, un nommé Bernard Pons, ex-secrétaire général du R.p.r., actuellement sous-ministre et homme lige de toujours de Jacques Chirac. Feu vert, en même temps, pour l'actionnaire principal de Paris-Câble : la Lyonnaise des Eaux, dirigée par un certain Jérôme Monod, ex-secrétaire général du R.p.r. lui aussi et fidèle de Jacques Chirac. Feu vert, enfin, pour Paris-Première : ce programme local parisien sera diffusé à partir du 15 décembre sur Paris-Câble et se veut une « télévision de proximité » ; comprenez : une chaîne très proche de la mairie de Paris et de son principal occupant, Jacques Chirac.

A l'occasion de son premier acte officiel et public la C.n.c.l. a donc fait un triple cadeau à Jacques Chirac. Un hasard sans doute... Surtout si l'on se souvient que Gabriel de Broglie, président de la susnommée, avait prétendu ne pas vouloir donner l'autorisation d'émettre au réseau câblé parisien dans l'immédiat. « On verra ça en janvier », avait-il dit. Il parlait de janvier 1987. Il a pris sa décision avec quelque avance sur son calendrier personnel : le 28 novembre 1986. Il avait été invité à dîner à Matignon la veille, le 27 novembre... Encore un hasard !



Jérôme Monod.

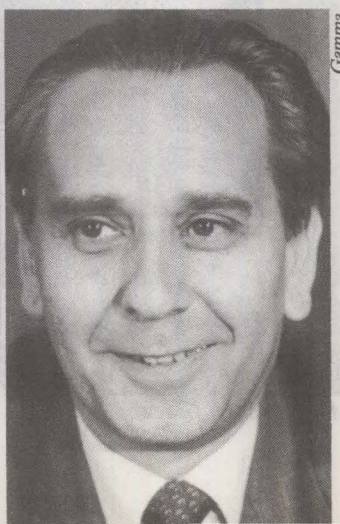

Gamma

Frank Borotra.

Dans un entretien accordé au « Monde » le 11 novembre dernier, le même Gabriel de Broglie, fraîchement élu président de la C.n.c.l., déclarait : « Pour nous, l'essentiel est aujourd'hui d'entamer un processus — je suis prudent, je ne parle pas de décisions — d'information, de consultations et de réflexions qui nous permettent de savoir comment composer un système cohérent, moderne, équilibré de télévision en France. (...) Il me semble qu'il nous faudra au moins un trimestre à dater du moment où nous commencerons effectivement à travailler. » Vous avez bien lu : pas de décisions, au moins un trimestre de réflexion ! C'était juré, craché ! Parole d'homme « indépendant » !

Pressions convergentes

Et puis, patatras ! le mois de décembre est à peine commencé qu'on apprend que de Broglie a modifié ses échéances : « Il faut que les P.d.g. des sociétés de service public soient nommés avant la fin de la semaine » ; c'est-à-dire avant le 6 décembre. Tudieu ! Le trimestre a passé bien vite... De deux choses l'une : ou bien de Broglie a inventé la machine à accélérer le temps, ou bien son brutal passage en surmultipliée a un rapport avec le dîner de la C.n.c.l. chez Chirac le 27 novembre.

C'est fou ce que le hasard fait bien les choses ! Frank Borotra, porte-parole du R.p.r., choisit précisément le moment où la C.n.c.l. va prendre des décisions importantes (la nomination des P.d.g. de l'audiovisuel public) pour s'en prendre une nouvelle fois aux journalistes de la télévision : « J'ai le droit de dénoncer publiquement la manière dont certains d'entre eux se comportent en militants zélés (...) J'ai le droit de dénoncer ces journalistes afin que la C.n.c.l. fasse son métier et vite. » Jean Charbonnel, député R.p.r. de la Corrèze, choisit le même moment pour mettre en cause T.f.1. et Antenne 2 dans une lettre adressée à... Gabriel de Broglie. Et Jacques Chaban-Delmas choisit également ce moment-là pour accuser « certains médias » d'être à l'origine du mouvement lycéen et étudiant ; Chaban qui a choisi deux des membres de la C.n.c.l.... Ces pressions convergentes sur la C.n.c.l. ne sauraient être que le fruit du plus grand des hasards, évidemment.

Tout comme sont purs hasards : le forcing public de Jimmy Goldsmith pour se faire attribuer la concession de la Cinq ; le sous-titre de la « une » du « Figaro » du 29-30 novembre 1986 : « La Commission de la communication peut désormais attribuer les futures chaînes privées » ; l'utilisation du nom de Michel Droit, membre de la C.n.c.l., dans une opération anti-service public montée par l'ex-patron du S.a.c. ; les attaques réitérées du syndicat C.f.t.c. de T.f.1. contre la direction de la chaîne ; la liquidation de la Régie Française de Publicité ; l'abandon à son impossible avenir de France Média International (créée pour commercialiser dans le monde les productions du service public) ; le refus de dégager des crédits pour les stations décentralisées de Radio-France ; la réduction autoritaire du budget 1987 de T.f.1. ; la ponction de 170 millions sur T.f.1., Antenne 2 et la Sept pour boucher le « trou » du satellite T.d.f.1. ; la remise en question du rôle et du financement de l'Institut national de l'audiovisuel.

Hasard, bien sûr : d'un côté, Robert Hersant réclame « sa » chaîne à cor et à cris, se faisant chaque jour plus pressant et plus direct ; d'un autre côté, lors de « Questions à domicile », Jacques Chirac refuse de s'engager à ce que T.f.1. ne soit pas donnée à Hersant.

Hasard, encore : Jacques Chirac, interrogé par Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon, a exprimé le souhait, comme Frank Borotra, que la C.n.c.l. intervienne contre les journalistes de la télévision. « C'est, explique-t-il, sa vocation. Elle (la C.n.c.l.) a été créée pour intervenir. J'imagine qu'elle interviendra. » Dans le sens souhaité par le R.p.r., comme par hasard...

Lors de sa première déclaration publique de président de la C.n.c.l., Gabriel de Broglie avait rappelé que les concessions de la

(suite en page 13)

PAR FABIAN GASTELLIER

VENDREDI 5 DECEMBRE

A.2 « Apostrophes », émission de Bernard Pivot : la cohabitation — 21 h 25.

En compagnie d'Yves Lacoste (« Géopolitiques des régions françaises », Fayard), Henri Amouroux (« Monsieur Barre », Laffont), Thierry Pfister (« Dans les coulisses du pouvoir », Albin Michel) et Claude Lecomte (« Au secours ! L'alternance est là », Messidor — Editions sociales).

Ciné-club : « Wanda », de Barbara Loden — 22 h 50.

L'errance et la déchéance d'une « exclue » de l'Amérique dorée. Le seul film de l'épouse d'Elia Kazan.

F.r.3 « Le Tiroir secret », série en 6 épisodes. Première partie : La saisie, réalisation d'Edouard Molinaro — 20 h 35.

Un mari mort, qui menait peut-être une double vie... Une veuve fouineuse, prête à tout risquer pour découvrir la vérité : « le Tiroir secret » renoue avec les grosses ficelles de l'intrigue policière mais, en dépit d'une certaine lourdeur dans les dialogues et la psychologie des personnages dits « secondaires », on marche. Divertissant, quoi ! Et puis, avouons-le, Michèle Morgan enfin décongelée est royale. Un scoop : elle bouge !

« Taxi », magazine de Philippe Alfonsi — 21 h 30.

Avec un dossier spécial sur l'avenir du Paf : le Paysage audiovisuel français.

Canal Plus : « Dédée d'Anvers », d'Yves Allegret — 21 h. Prochaines diffusions les 8/12, 12/12, 14/12, 16/12 et 18/12.

Anvers, ville à matelots. Dédée, femme à matelots. Le tout ficelé en un mélo social et illuminé par les yeux de la Signoret. A ne pas manquer !

SAMEDI 6

T.f.1 « Un métier de seigneur », téléfilm en deux parties d'Edouard Molinaro — 20 h 35.

Drame de la Résistance : parlera-t-on, a-t-on parlé ? Avec l'irrésistible Pierre Arditi en intello saisi par l'engagement.

F.r.3 « Série rose : le libertin de qualité », d'après Mirabeau. Réalisation de Juan-Luis Bunuel — 23 h 20.

Eloge de la volupté. Sur le ring : un aristo désargenté et une mère-maquerelle futée.

DIMANCHE 7

T.f.1 « Attention une femme peut en cacher une autre », de Georges Lautner — 20 h 35.

Miou-Miou partage son cœur entre Eddy Mitchell et Roger Hanin. Gentille, elle leur tricote le même pull.

A.2 « Les Enquêtes du commissaire Maigret : Félicie est là », téléfilm de Claude Barma — 20 h 35.

La mort brutale d'un homme tranquille et la fuite de son étrange compagne mettent Maigret dans tous ses états.

Cinéma de minuit : « Broken Lullaby », d'Ernst Lubitsch — 22 h 30.

The Lubitsch touch. Démodé et indémodable.

T.v.6 « L'Homme léopard », de Jacques Tourneur — 20 h 30.

L'angoisse top niveau. Quand la peur se coule dans le fantastique.

LUNDI 8

« Mère Térésa », document de Jeannette et Ann Petrie — 22 h 05.

L'Inde de la misère et le Prix Nobel 1979 de la paix face à face.

F.r.3 « Douze salopards », de Robert Aldrich — 20 h 35.

Des bons, des brutes et des truands lâchés en pleine Seconde Guerre mondiale. Costaud. Mais avec John Cassavetes dans le lot, alors...

MARDI 9

A.2 « La Smala », de Jean-Loup Hubert — 20 h 35.

Rien ne va plus dans la ZUP. Mais Lanoux est à l'accordéon.

F.r.3 « Le Crime c'est notre business », de Gordon Fleming — 20 h 35.

Le gangster planque la came dans la tôle de son ex. Sympas, les mecs !

MERCREDI 10

T.f.1 « Du côté de West Side Story » — 22 h 05.

Un reportage sur le tournage de l'opéra de Léonard Bernstein, dirigé par lui-même, et interprété par Kiri Te Kanawa, Tatiana Troyanos et l'exquis José Carreras.

A.2 « Le Dossier d'Alain Decaux : le procès Kravchenko », réalisation de Jean-Charles Dudrumet — 22 h.

En 1944, le premier transfuge Est-Ouest a filé aux States un 1er avril. Sans rire.

JEUDI 11

A.2 « C'est dur pour tout le monde », de Christian Gion — 20 h 35.

Magouilles dans les coulisses de la pub. Une jeune loup face à un vieux dragon. Avec Bernard Blier.

F.r.3 « L'Héritage », de Mauro Bolognini — 20 h 35.

Haines familiales autour d'un patriarche qui s'est enrichi dans la spéculation immobilière. Moins fort que Rosi, Bolognini invente le cinoche esthético-social. Avec Dominique Sanda et Anthony Quinn.

« Les Modernes », émission de Daniel Costelle d'après le livre de Jean-Paul Aron. Deuxième partie : le gel — 22 h 45.

De la différence entre la modernité et le contemporain.

(suite de la page 13)

Cinq et de T.v.6. devaient expirer en février 1987, donc que la C.n.c.l. aurait à les réattribuer à cette date-là. Il avait ajouté que, selon lui, l'attribution de T.f.1. à un repreneur privé ne pourrait intervenir que « plus tard ». Aussi a-t-il dû être légèrement surpris par la déclaration de Jacques Chirac pendant « Question à domicile » à propos de la date de privatisation de T.f.1. : « Il faut que cela se fasse en même temps que pour la Cinq. » A moins que Chirac n'ait donné cet ordre (« Il faut ! ») à de Broglie dès le dîner du 27 novembre. A moins donc que de Broglie n'ait déjà modifié lui-même cet échéancier. Tout à fait par hasard, bien entendu.

Taillable et corvéable à merci

On a déjà compris que la série des prétendus hasards audiovisuels précédemment énumérés n'est que le résultat d'une opération délibérément orchestrée par Chirac et destinée à mettre d'entrée de jeu la C.n.c.l. à genoux. Pendant quelque temps, jusqu'à fin octobre, Chirac avait hésité : pourquoi ne pas essayer de jouer les apparences de l'indépendance et du professionnalisme à travers les actes et décisions de la C.n.c.l. ? Maintenant, il a tranché : la C.n.c.l. sera taillable et corvéable à merci ; elle fera ce qu'on lui dira, quand on le lui dira. D'où la récente stratégie de harcèlement et de pressions contre les membres de la C.n.c.l. D'où le discours d'adjudant-chef que Chirac a servi à ses invités à Matignon au soir du 27 novembre. Résumé : « Ce sera comme ça et pas autrement ; exécution ! » Dans la tête de Chirac la fonction de la C.n.c.l. est désormais réduite à cela : exécuter les ordres du gouvernement, les basses œuvres et sales besognes de la droite revancharde. Dans huit jours, si Chirac impose sa volonté, plus personne ne croira à l'indépendance de la C.n.c.l. Mais, manifestement, Jacques Chirac s'en contrefiche.

C'est qu'il a sa nécessité personnelle. Depuis mars 1986, il a beaucoup déçu la frange la plus « ultra » de son électorat, en mettant un bémol sur un certain nombre de dossiers. Il a décidé de lui jeter un os à ronger : l'audiovisuel. La télévision sera donc sacrifiée sur l'autel de l'ordre moral, de l'ordre tout court. Elle va être remise au pas. Une, deux ; une deux ! Et tant pis pour les grands principes ! La coupure du « cordon ombilical entre l'Etat et la télévision » amorcée par la gauche, et si longtemps revendiquée comme objectif final par la droite, est renvoyée aux calendes libérales. Les Bigeard de Cognac-Jay et des Buttes-Chaumont sont annoncés. Ils vont sauter sur tout ce qui bouge, sur tous ceux qui veulent faire leur métier à la télévision et à la radio.

« Il n'y aura pas de chasse aux sorcières », avait promis François Léotard lors de sa première intervention de ministre de la Culture et de la Communication à l'Assemblée nationale. Il y en aura bien une : Chirac attend de la C.n.c.l. qu'elle s'y salisse les mains. « L'audiovisuel sera indépendant, détaché de l'Etat », promettait la plate-forme électorale R.p.r.-U.d.f. Plus question ! Chirac, finalement, a besoin de P.d.g. aux ordres : à la C.n.c.l. de répartir toutes les présidences entre des amis de la droite soigneusement choisis. D'Hector Rolland au « beauf » de base on s'en réjouit d'avance. Du côté des élus centristes, qui ont mené sans illusions la bagarre contre la loi Léotard, on s'attendait depuis longtemps à cette « radicalisation » : le 14 novembre, à la tribune du Palais-Bourbon, le député U.d.f. François d'Aubert avait dit ses craintes de voir la C.n.c.l. transformée en chambre d'enregistrement de décisions préalablement prises « dans les antichambres gouvernementales ». Et les barristes ne manquent jamais une occasion de dénoncer la volonté du R.p.r. d'annexer l'audiovisuel à son seul profit.

Chirac, aveuglé par ses préoccupations électoralistes, a cependant négligé le fait que la majorité des journalistes de l'audiovisuel a pris l'habitude de travailler librement et les téléspectateurs en sont apparemment plutôt satisfaits ; un retour en arrière grossier risque de provoquer des remous dans l'opinion... ●

COMMENT DÉJOUER LES PLANS DE M. SÉGUIN...

Les neuf mesures proposées par le ministre des Affaires Sociales n'ont jusqu'à présent provoqué ni tollé, ni mobilisation. Et pourtant, si on y regarde de plus près, il s'agit ni plus ni moins que d'instaurer une protection sociale « à deux vitesses ».

PAR CLAUDE JADOUL

PHILIPPE SEGUIN est dangereux. Pour les salariés et pour les assujettis à la Sécurité sociale. Ce faux bonasse vient de le démontrer avec son plan pour la Sécurité sociale qui, sous couvert de rationalisation, constitue, en fait, un ensemble de mesures de régression. On connaît l'objectif du ministre des Affaires sociales et de son secrétaire d'Etat, Adrien Zeller : faire des économies pour neuf milliards 390 millions de francs. Une première remarque : il s'agit d'une somme modeste au regard du budget social de la Nation qui, en 1984, s'élevait à 1 273 milliards de francs, alors que le budget de l'Etat était de l'ordre de 993 milliards de francs. Comme on le voit, le ministre « joue aux marges ». Philippe Séguin se targue d'avoir fait passer son plan « dans un climat de concertation franche, réelle. Une idée neuve qui devient réalité ». Et c'est vrai que le ministre des Affaires sociales a soumis son plan au conseil d'administration de la C.n.a.m. (Caisse nationale d'assurance maladie), présidée par Maurice Derlin (F.o.). Les neuf mesures ont ainsi fait l'objet d'un vote séparé. On y voit s'esquisser une sorte de front du refus composé de la C.g.t. de la F.e.n. et de la F.n.m.f. (Fédération nationale de la mutualité française) sur un certain nombre de points, les uns s'abstenant de concert, les autres ayant voté contre. On est donc loin d'un véritable consensus.

On connaît la méthode Séguin : obtenir des organisations de salariés qu'elles se prononcent sur des reculs sociaux. Jusqu'ici, cette méthode a fort bien réussi au ministre des Affaires sociales, ainsi qu'on l'a vu dans l'affaire de la suppression de l'autorisation administrative de licencier. Elle est d'une simplicité confondante : d'abord mettre les intéressés en position défensive pour les obliger à négocier ensuite en mauvaise posture. Et cela marche. Il vient pourtant de répéter le coup avec la Sécurité sociale. Mais, jusqu'ici, les organisations n'ont pas cru utile de se concerter pour faire face à la méthode Séguin, lui, préférant sans doute la bonne vieille méthode Coué...

A y voir de plus près, les neufs mesures Séguin méritent pourtant que l'on s'y attarde, et pas seulement sous l'angle technocratique. On y trouve, par exemple, la suppression de la franchise postale qui « rapporterait » 500 millions de francs l'an. Une petite mesquinerie qui vise les couches les plus défavorisées, les isolés ou les dépendants. Coller un timbre de 2,20 francs n'est pas, en soi, une injustice. Mais imagine-t-on ses conséquences ? Sur la petite vieille, nantie d'une grosse enveloppe qui sera, désormais, contrainte d'aller la faire peser à la poste...

Le maître mot du ministre est responsabiliser. Reste à savoir qui.

Le malade ? Le corps médical ? Les laboratoires d'analyse ? La vérité semble bien être que, seule, la première catégorie supportera le poids de cette prétendue responsabilisation. Et si, sous ce couvert, se cachait, plus prosaïquement, une tentative de culpabilisation des assurés sociaux ? Un spécialiste de la question explique ainsi que « le plan Séguin joue au niveau de la demande de soins et non pas sur l'offre ». Pas un mot, en effet, au niveau de l'organisation, de la structure des décideurs de soins dans ce texte qui n'a de plan que le nom. Un exemple : celui de la médecine de ville. Chaque année, il y a 3,5 % de médecins de plus sur le marché. Dont coût annuel : 5 milliards de francs. Ne leur faut-il pas se créer une clientèle ?

Le gouvernement se contente de préconiser « le tact et la mesure » aux praticiens dans la détermination de leurs honoraires et de leurs prescriptions. C'est fort vague en comparaison des restrictions aux assurés. C'est le cas des médicaments de confort. Philippe Séguin propose la création de feuilles de maladie de différentes couleurs. Sur l'une, on mettra les prescriptions remboursées à 100 %, tandis que l'autre le sera à 40 %. « L'affaire de Séguin est ingérable », affirme Yannick Simbron qui a en charge les problèmes de la protection sociale de la F.e.n. Qui dira — par exemple — sous quelles conditions l'ensemble pourra être remboursé à 100 %, compte de l'affection du patient ?

En fait, tout se passe comme si les responsables actuels voulaient créer un réflexe alarmiste. Pour culpabiliser les assujettis ? Et comme ces derniers sont entièrement dépendants du système... Le raisonnement de Séguin tiendrait sans doute mieux la route s'il responsabilisait l'ensemble des agents : le malade, les prescripteurs, les laboratoires, les établissements de santé. Mais force est bien de constater que seul le malade est aujourd'hui dans le collimateur. Et l'on voit poindre à nouveau l'oreille du libéralisme.

Il est clair, en effet, que le point 5 du plan Séguin — le remboursement effectif à 40 % des médicaments soumis à ce taux de ticket modérateur — va créer un marché. Ainsi, ce plan va — un peu plus — favoriser la pénétration d'organismes à but lucratif dans le domaine de la complémentarité de la Sécurité sociale. La protection sociale à deux vitesses qui, insidieusement, mesure après mesure, entre dans la réalité des faits. Une chose est sûre : pris globalement, le plan de Séguin s'attaque de front au quatre millions de personnes qui sont actuellement remboursées à 100 %. « Il s'agit d'une coupe drastique du niveau et de la qualité de la protection sociale », estime-t-on à la F.e.n. La C.f.d.t., de son côté, vient de prendre la plume pour donner son avis. La centrale d'Edmond Maire y explique, parmi d'autres préoccupations, que « la maîtrise des dépenses implique donc tous les acteurs et engage la responsabilité de tous les décideurs (ce que) le système actuel ne permet pas ».

Un pavé dans la mare de M. Séguin. L'initiative de ce dernier devrait pourtant faire réfléchir ceux qui gèrent la Sécurité sociale avec, au premier chef, les organisations syndicales. La F.e.n. a notamment lancé l'idée de faire germer des convergences entre organisations afin de débattre de la protection sociale dans son entier. Et des questions à se poser, il y en a ! La première est bien évidemment celle du financement. Actuellement, celui-ci est affaire des seuls salariés, fussent-ils différés. Et si l'on modifiait cette assiette, en la diversifiant vers l'ensemble des revenus ? A tout prendre, ce système ne serait-il pas plus juste et plus équilibré ?

Autre question : celle du prélèvement vécu comme une ponction. Mais a-t-on bien expliqué quel « formidable moteur » le budget social constitue pour notre économie ? Et quel régulateur. Sait-on également que le coût de fonctionnement de la Sécurité sociale, loin d'être prohibitif, est inférieur de 5 % à celui des assurances privées et des mutuelles ? Quels sont les avantages et les inconvénients de la fiscalisation du système ?

Voilà autant de questions qu'il faudra bien aborder un jour, parmi d'autres. On a failli le faire lorsque Pierre Bérégovoy a proposé la tenue d'un « Grenelle de la protection sociale », une idée qui a capoté par les soins de F.o.. Pourtant, la protection sociale doit évoluer au rythme de l'environnement, c'est le bon sens même. Entre le « les patrons peuvent payer » du cégétiste de base et le « il ne faut rien changer », de F.o., il y a une sérieuse marge de réflexion. Cette dernière ne viendra sûrement pas de Philippe Séguin. Pour une bonne raison : voit-on l'actuel ministre des Affaires sociales se faire l'instrument d'une analyse au terme de laquelle la socialisation du financement de la Sécurité sociale se télescoperait bien évidemment avec la structure libérale des professions médicales ? Impensable. En revanche, les centrales syndicales auraient sans doute intérêt à se poser, entre elles, de bonnes questions. Elles sont simples et sont dans toutes les têtes : modification ou non des financements, responsabilisation des agents, équité entre les régimes, etc. Et, surtout, peut-on faire des économies tout en maintenant la qualité de la protection sociale. En dehors d'une telle réflexion-bouclier, à toute prendre des plus élémentaire, le partenaire social de base sera toujours piégé lorsqu'on lui proposera un énième plan.



Gamma

LE ROUGE EST MIS

PAR PHILIPPE MAQUAT

En avance sur l'étranger dans le domaine de la monnaie électronique, les banques françaises sont en retard dans celui des services proposés à la clientèle. Mais la tarification des chèques comblera-t-elle vraiment ce handicap... d'autant qu'elle n'est accompagnée d'aucune rémunération des comptes, comme en R.f.a. par exemple.

LES banques françaises connaissent-elles des difficultés ? Aucun doute. Nombre d'experts évoquent même depuis longtemps la perspective peu réjouissante d'une « nouvelle sidérurgie » à ce niveau du tertiaire dit industriel. Ce n'est pas pour autant que l'opinion publique qui porte un regard courtois mais très froid sur l'institution va se solidariser. Banquier et pauvreté sont en effet deux situations parfaitement antinomiques ; quant au personnel, bien protégé par ses conventions collectives il ne peut guère plus bénéficier de la commisération populaire.

Le tollé provoqué par le paiement des chèques est la preuve flagrante que la paix entre les deux camps est fragile. Cause immédiate mais non profonde du malaise des banques : le coût énorme du traitement des chèques. Environ 15 milliards de francs en 1985. Délégué général de l'association française des banques, Jean-Jacques Burglar explique donc que la tarification des services prévue pour le 2 janvier prochain sera aussi le prétexte à une campagne d'information du public pour une meilleure utilisation des comptes et une meilleure connaissance des services proposés.

Il est vrai qu'en dépit des appels lancés en direction de l'utilisation des cartes bancaires, le nombre des chèques émis ne cesse de croître, il a même progressé de 4,5 % en 1985 par rapport à l'année précédente. Et cela est d'autant plus grave qu'il s'agit pour une large part de petits chèques, 18 % étant inférieurs à 100 F et 54 % à 250 F. Un responsable d'agence du Crédit Lyonnais confirme, parle même de beaucoup de chèques inférieurs à 50 F et jure en avoir vu passer un de... 50 centimes. Probablement une exception. En conséquence la tarification devrait permettre d'enrayer cette montée des petits chèques dans la mesure où le client bénéficierait d'un seuil de tolérance de 10 à 30 chèques gratuits par trimestre. Passée cette limite ce serait environ 3 F par chèque, sans compter un forfait pour tenue de compte de 10 F à 30 F par trimestre. Bonjour la simplicité ! Toutefois la B.n.p. a fait savoir que sa tarification ne dépasserait pas, tout compris, 100 F par trimestre et qu'elle serait tributaire du solde moyen – un calcul complexe – de chaque compte. En dépit de la récente ordonnance Balladur sur la concurrence, on imagine mal, cependant, cet établissement faire bande à part.

Mais au-delà de toutes ces hypothèses c'est – les économies réalisées sur le traitement des chèques aidant – tout l'activité bancaire qui va être réorientée. En avance sur l'étranger dans le domaine de la monnaie électronique, les banques françaises sont en retard dans celui des services proposés à la clientèle. Les raisons de ce retard ? Elles sont multiples mais seraient d'abord liées à la lourdeur des effectifs : 60 000 employés à la B.n.p., 55 000 au Crédit Lyonnais et 44 000 à la Société Générale. 450 000 personnes travaillent dans la Banque en France à l'heure actuelle. Soit 2 % de la population active. La conséquence directe et logique de la loi Debré de 1967 qui a donné le signal de l'ouverture des guichets et de celle des comptes à vue... non rémunérés.

L'informatisation des services aggravant, la banque française se retrouve donc comme la sidérurgie ou l'automobile en état de sureffectifs. Une vue des choses, qui, toutefois, n'est pas partagée par beaucoup d'employés...

Il reste que les banques françaises continuent de supporter des coûts très élevés (charges salariales, provisions pour risques, informatisation) alors que la désinflation intervenue depuis 1981 a fait baisser les taux d'intérêts nominaux. Si bien que pour justifier des taux qui demeurent malgré tout encore trop élevés par rapport au niveau actuel de l'inflation, le banquier vous ressort immédiatement ses sureffectifs, de la même manière qu'il vous ressort la situation avantageuse des seules branches internationales lorsque vous lui faites remarquer que les bilans présentés dans l'optique des privatisations n'étaient pas vraiment alarmants. Au contraire.



Enfin, n'oublions pas le développement du marché financier qui permet à de plus en plus d'entreprises – et pas seulement les plus grosses – de se prêter directement de l'argent. Sans compter les premiers pas de la banque à domicile par Minitel interposé. Bref, la banque française, confrontée à un inévitable processus de modernisation, doit à son tour opérer sa mutation, troquer un costume trop étroit pour un autre plus large et offrir des services plus variés à ses clients.

Par exemple, des conseils plus pointus en matière de gestion de portefeuilles – le talon d'Achille des banques françaises à l'heure actuelle – et un développement des autres activités déjà proposées à la clientèle comme l'assurance ou le loisir. Autant de possibilités de reconversion interne pour le personnel en excédent, et autant de services nouveaux qu'il faudra bien sûr payer. Un plus « pour les riches », ne manqueront pas de faire remarquer certains.

Car si une question reste en suspens c'est bien celle de la rémunération des comptes à vue telle qu'elle existe en RFA par exemple, pour compenser (partiellement) la tarification en vigueur dans ce pays depuis... 1965. Une rémunération à 1 % serait ridicule explique-t-on en substance à l'Association française des banques, 80 % des comptes dépassant pas 3 500 F.

En outre, ajoute-t-on, la non-rémunération est la contrepartie de la disponibilité immédiate des dépôts. Enfin, cela alourdirait inutilement la gestion et les charges des banques compromettant d'autant la baisse du crédit. Soit, mais alors quelle (s) compensation (s) ? Edouard Balladur, ministre de l'Economie, serait, murmure-t-on prêt à en proposer une : l'abolition de la réglementation de 1937 qui empêche l'ouverture des guichets le samedi et le soir jusqu'à 19 heures. Le public est, on le sait, très favorable à cette mesure. Rien que de très normal, mais il n'empêche qu'un cas d'opposition des syndicats, ce serait une occasion de plus pour le gouvernement de détourner le mécontentement populaire vers les acquis d'une corporation... ●

PAS DE CHEQUE EN BLANC

La riposte du mouvement consumériste présente un front uni face à la tarification des chèques qui n'est que la première phase publique d'un profond mécontentement. Partenaire à part entière de toute politique, le consommateur aujourd'hui n'est plus l'acteur d'un changement. Il subit la rigueur, et tout cela au nom de la concurrence.

PAR DENIS DANGAIX

EDOUARD Balladur, ministre de l'Economie et des Finances, en annonçant la semaine dernière qu'« en accord avec le Premier ministre il étudiait le principe de la nomination prochaine d'une personnalité de rang ministériel qui serait chargée des problèmes de la consommation » ne pouvait ignorer le contexte profondément troublé que la politique du gouvernement en matière de consumérisme suscite chez des partenaires longtemps habitués à un autre traitement.

Liberté des prix, libre jeu de la concurrence, actionnariat populaire, appel à la participation... les mesures prises, les changements intervenus, les restructurations mises en place n'avaient pas, depuis le 16 mars, provoqué un souffle suffisant pour éviter une crise que nombre d'indicateurs donnaient comme inévitable entre le monde associatif et l'administration des Finances. Car comment le ministre d'Etat, en bon ordonnateur du credo libéral pouvait-il laisser croire que le panier de la ménagère, indicateur s'il en est des ondes de la politique, resterait de marbre devant les interrogations qui se font jour ?

Il aura fallu une attitude, celle du cartel des banques, et un choix la tarification des chèques, pour montrer d'une manière éclatante qu'en matière de liberté, il vaut mieux être deux. Et pour éviter, ce qui risque dans un futur proche pour des libéraux intransigeants de passer pour un recul, de dire le contraire de ce qui avait été prévu, il est nécessaire comme l'affirme aujourd'hui l'Union nationale des associations familiales (Unaf) que « l'action ministérielle, en ce domaine, soit faite de moyens de coordination entre les divers lieux de décision ».

Les raisons de cette fièvre hivernale sont nombreuses et surtout factuelles. Le « moins d'Etat, plus de transparence » cher à notre ministre des Finances s'accompagne d'un appel à la vigilance de chacun. En présentant, le 14 octobre dernier, à l'Assemblée nationale le projet de loi des Finances 1987, Edouard Balladur évoquait la concurrence en insistant sur le fait que le « client puisse juger, comparer et jouer son rôle de régulateur du marché ». En abrogeant les ordonnances de 1945 relatives aux prix, le gouvernement s'engageait au renforcement des règles « d'une saine émulation entre les entreprises et les services » tout en développant la protection du consommateur. La réalité du moment dépasse les bonnes intentions.

Alors que la subvention pour les associations de consommateurs est en réduction de 22 %, l'Institut national de la consommation (1), qui rappelons-le est un établissement administratif chargé d'une mission de service public, voit son crédit en baisse de 9,3 %. Ce qui représente une suppression de 16 postes sur 140 (dont 4 journalistes à « 50 millions de consommateurs » et « I.n.c.-Hebdo »). La Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, organisme faisant le pont entre l'usager et l'administration notamment en maintenant la cohésion du dispositif de contrôle de la qualité et de la sécurité des produits et des services, est en proie à une restructuration, conséquence de l'annonce de la suppression du contrôle des prix. De grandes inquiétudes affleurent également du côté de la Commission nationale de la sécurité. Le « lifting », une expression qu'aime à employer le ministre du Budget, Alain Juppé, indique plutôt une période de non-prise en compte que les associations de consommateurs ont du mal à apprécier. Surtout quand le supérieur hiérarchique, Edouard Balladur, déclare le 26 novembre, à propos de l'affaire des banques : « Je trouve pour ma part excellentes les propositions des organisations des consommateurs sur le bon usage des nouveaux moyens de paiement (...) j'invite les banques à faire rapidement connaître les contreparties qu'elles proposent. »

Comment ce gouvernement peut-il sans risque de montée d'adrénaline maintenir une politique qui navigue dans un équilibre incertain jouant sans cesse entre deux mondes aux intérêts encore trop contradictoires ? Mystère. Son silence pesant sur la nouvelle et forte bagarre des « supers-hypers » autour de la publicité comparative en est une démonstration éclatante. Edouard Balladur serait pour une participation « souple » des associations de consommateurs.

Lutte contre l'inflation oblige ! Alain Juppé, son ministre du Budget, parlerait quant à lui de participation « sélective ». Il y aurait de bonnes, donc de mauvaises, causes. De bonnes, donc de mauvaises associations. Quelques mois après l'alternance, les 18 associations de consommateurs ont compris. La politique du « juge et parti » accommodée à la sauce libérale ne peut être une manière de rendre l'usager « partenaire ».

Le mouvement associatif, fait rare, donc significatif, présente aujourd'hui un front uni. Face à l'entente, face au refus du cartel bancaire (le 24 novembre dernier) de prendre en compte les propositions de leurs représentants mandatés au Conseil national de la consommation les associations se fâchent. La riposte – légale – sur cette affaire des chèques payants – plan national d'action en trois volets ; neutralisation de l'informatique (en barrant au crayon papier le code informatique ou en pliant les chèques) ; établissement de chèques sur papier libre ; appel à toutes les organisations locales pour intervenir auprès de toutes les agences bancaires – n'est que la première phase d'une partie de bras de fer entre les consommateurs et le gouvernement. Et ce sur la simple définition et le bon usage du mot concurrence (2). Gageons que la valse des étiquettes, le démantèlement des instances de concertation et la publicité comparative prendront la suite.

(1) A noter un numéro spécial de « 50 » « Bien choisir sa banque » fait à propos (20 F). Par ailleurs, un numéro spécial de huit pages de « Que Choisir » sur la tarification des chèques sera en vente dès lundi 8 décembre.

(2) Gérard Longuet, ministre des P. et T. vient de démentir les rumeurs d'une tarification des chèques postaux. Concurrence quand tu nous tiens ?

ORSAY : ATTENTION UNE GARE PEUT EN CACHER UNE AUTRE



Pas moyen de pénétrer dans le Musée d'Orsay sans penser aux millions qu'il a coûté. L'argent se voit. Mais le contenant – un peu tape-à-l'œil et nouveau riche, très dix-neuvième siècle – ne doit pas faire oublier la splendeur du contenu.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

A la voir resplendir, pâle et élégante, ferme et souple au voisinage des Tuileries, pas de doute : la gare d'Orsay méritait réhabilitation. Sauvée de la démolition que lui promettaient les brutales années 60, elle accueille aujourd'hui, après des centaines de projets et sept ans de travaux, un grand musée consacré à la seconde moitié du XIXe siècle et au début du XXe.

Transformer une gare en musée, entreprise unique, relevait d'un sacré défi. Car plus que construire dans la gare, il s'agissait de construire avec elle, pour faire de ce témoin d'une architecture et d'une époque un des objets du musée, dans une dialectique délicate entre l'immensité de son espace, vaste nef quasiment vide, et les lieux intimes et diversifiés propices à la contemplation des œuvres.

Il fallait donc maîtriser cette immensité pour la ramener à l'échelle humaine et à celle des collections exposées, sans pour autant la casser ou la fermer.

A ce défi, les architectes (Bardon, Colbac et Philippon choisis sur concours en 1979, et Gae Aulenti depuis 1980) ont répondu avec un sens de la perspective et du mouvement qui permet au projet de se déployer sous la nef et sa voûte. Une allée centrale, idée d'une rue couverte, monte lentement jusqu'au tympan est, où deux tours massives resserrent la vision. De part et d'autre de cette avenue ponctuée de statues, des petites salles de peinture sont délimitées par des parois de pierre, en écho au mur qui, de l'autre côté de la Seine, en face, soutient le jardin des Tuileries.

Autour de cet axe fort, la visite peut s'ordonner sans difficultés, de salles en terrasses, de passerelles en escaliers. Visible pratiquement de partout, la voûte de la nef, magnifiquement restaurée, reste la référence permanente. Et la lumière, très belle lumière changeante au gré des ciels de Paris, s'infiltre. Ainsi le musée respire-t-il librement, grâce à cette qualité lumineuse alliée à



A.f.p.

François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing lors de l'inauguration du Musée d'Orsay.

Pascal Lebrun

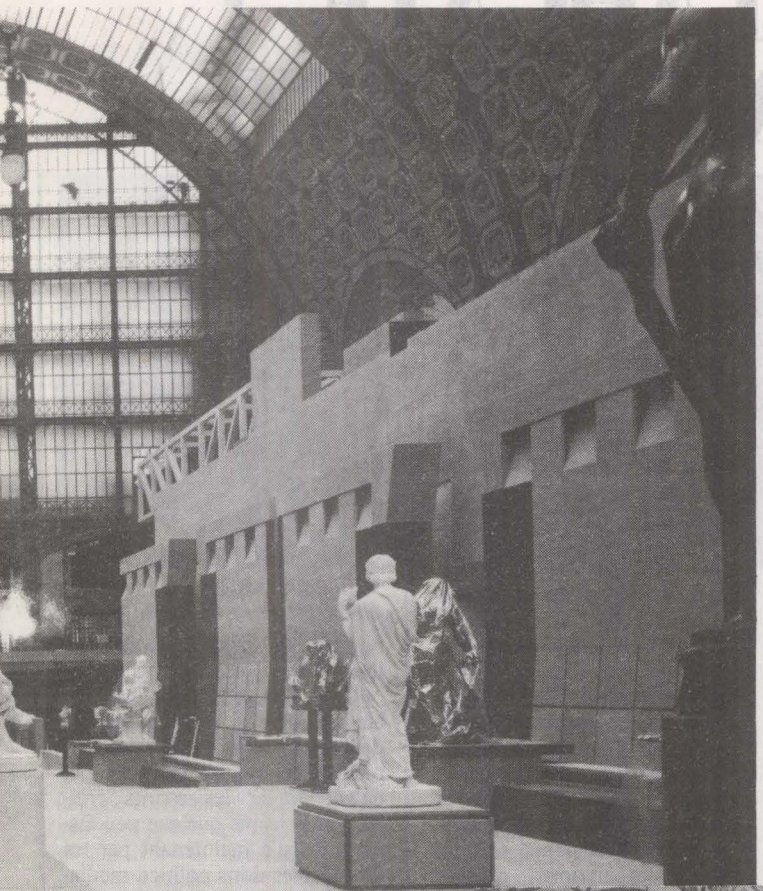

Non, la déception vient d'ailleurs, surtout lorsqu'on a visité le lieu avant que sa décoration soit achevée, lorsque la force de l'organisation spatiale était intacte. La multiplicité des couleurs, la pléthore de marbres, les dorures, alourdissent une architecture intérieure déjà menacée de kitch par ses références pharao-babyloniennes, sa puissance massive, ses allures de mausolée. Gae Aulenti, architecte italienne renommée, avait été choisie initialement pour la sobriété de son projet. De cette sobriété, aujourd'hui, il reste peu de chose, comme si la diva internationale n'avait rencontré aucun frein à ce qui ne peut manquer d'apparaître comme un dérapage. Le projet dans son ensemble y perd beaucoup de sa cohérence, malgré l'unité que les sols et les murs revêtus de pierre de Buxy étaient censés donner. Le choix de cette pierre, fort belle au demeurant chatoyante et changeante dans la lumière, devient d'autant plus contestable lorsque les parois et les cimaises sur



Pascal Lebrun



l'intelligence des zones d'accès et de circulation, ample marquise et parvis à l'entrée, café des hauteurs, d'ores et déjà un des lieux les plus agréables où se donner rendez-vous.

Pourtant, malgré cet ordonnancement superbe, on ne visite pas le « M'O » sans malaise. Certains accuseront les choix de modernité qui ont prévalu pour les aménagements intérieurs contre les tenants du pastiche. Heureusement, les « à la manière de Victor Laloux », les serres et les palmiers, nous ont été épargnés. L'intervention moderne, dans le respect du bâtiment, est clairement distincte, séparée.

lesquelles s'accrochent les tableaux viennent concurrencer les œuvres.

Au bout du compte, tout cela fait un peu trop tape-à-l'œil, trop inspiré peut-être des errements nouveau riche et des fautes de goût propres à ce XIXe siècle ici présenté. Pas moyen de pénétrer dans le Musée d'Orsay sans songer aux millions qu'il a coûté ! L'enveloppe financière, pourtant, n'est pas aussi scandaleuse qu'on l'a dit. 1 300 millions de francs, soit moins que les 1 480 millions fixés en janvier 1982, ce n'est pas aberrant, compte tenu des problèmes techniques rencontrés (fondations atteintes par l'humidité de la Seine, vibrations dues au trafic ferroviaire, restauration délicate, climatisation, équipement informatique...) que la première enveloppe décidée en 1978 sans études préalables (363 millions, une misère) ne prenaient pas en compte.

Le problème n'est pas dans le coût final du mètre carré – 27 000 F – mais dans le fait que tout cet argent se voit et que, finalement, l'architecture ne s'efface pas au profit de l'œuvre qu'elle est censée magnifier.

N'empêche, le « M'O » aura du succès et accueillera certainement les trois millions de visiteurs qu'il espère chaque année. Car le contenant ne doit pas faire oublier la qualité du contenu, en particulier un programme d'ouverture sur tous les publics, un travail sur l'Histoire, un réservoir d'images et de textes sur cette période où bascula la culture européenne, un musée d'architecture, enfin, qui, en France, manquait encore.

A elles seules, ces innovations suffisent à justifier l'existence d'Orsay, malgré des choix muséologiques que certains spécialistes contestent.

Le président Giscard d'Estaing l'avait initié. François Mitterrand l'a poursuivi en élargissant ses moyens et ses ambitions. Cette continuité, les grands projets souhaités par François Mitterrand auraient pu en bénéficier dans le même esprit après le changement de gouvernement. Hélas, l'Opéra-Bastille est amputé, l'arche de La Défense est déstabilisée, le Grand Louvre est retardé... Il est bon de ne pas l'oublier alors que la cohabitation fait les gros titres.

L'AFFAIRE "MOLLAHGATE" : PLUS DURE SERA LA CHUTE

Pour tenter de sauver les meubles Ronald Reagan – en chute libre dans les sondages – s'est engagé à livrer toute la vérité sur les livraisons d'armes à l'Iran et l'aide aux contras nicaraguayens.

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

RONALD REAGAN a trouvé les coupables ! Si son gouvernement est actuellement en difficulté, si les révélations sur les troubles combines qui ont permis à Khomeyni d'obtenir des armes américaines discréditent le gouvernement, si, enfin, ses propres amis républicains se disent scandalisés devant l'ampleur des dégâts, c'est bien sûr la faute des journalistes. Il n'est pas tendre le vieillard de la Maison-Blanche. Il accuse « ces requins qui rôdent depuis qu'ils ont vu du sang dans l'eau », c'est-à-dire les journalistes, la presse, puisque, foi de Reagan, « tout allait bien jusqu'à ce que la presse reçoive un tuyau de ce torchon libanais et commence à foncer ». Naguère, le président Nixon avait lui aussi, à l'occasion du Watergate, accusé les journalistes. La manœuvre ne lui avait pourtant pas porté chance. Ronald Reagan confronté au « Mollahgate » tente la même parade. Avec, à terme, les mêmes résultats ?

Pourtant tout n'allait pas bien, malgré ce que le président peut aujourd'hui raconter. Tôt ou tard, cette affaire aurait été portée à la connaissance du public. Les observateurs de la vie politique américaine avaient déjà, avant que cette série de scandales éclatent, repéré quelques failles dans la politique extérieure américaine et plusieurs trous noirs dans les activités récentes du président. Résumons : l'affaire Daniloff, échange douteux avec les Soviétiques avec, à la clé, manipulation par les services secrets d'un journaliste en poste à Moscou. L'échec du sommet de Reykjavik et les inquiétudes soulevées chez les alliés européens par les propositions américaines concernant la liquidation des missiles nucléaires de moyenne portée en Europe. La capture du mercenaire d'origine américaine, Hasenfus, au sud du Nicaragua qui a mis en relief une fois de plus les opérations menées contre ce pays par un certain



A.f.p.

William Casey, directeur de la C.i.a.

nombre de proches collaborateurs de la Maison-Blanche.

On le voit, le temps n'était pas au beau fixe à Washington. La défaite républicaine lors des dernières élections n'a peut-être fait qu'encourager les esprits critiques américains quelque peu fascinés jusqu'à maintenant par les formidables dons politico-médiatiques du « grand communica-

ISRAEL: LES AVEUX LES PLUS DURS

Shamir et Pérès, modèles de l'intransigeance dans la lutte antiterroriste ont fini par confesser le rôle d'Israël comme intermédiaire dans le scandale des ventes d'armes américaines à l'Iran. Duplicité politique qui remonterait à 1981 avec la bénédiction de Khomeyni. Tempête à Jérusalem...

PAR JEAN LIBERMAN

AVEC la révélation du rôle d'intermédiaire joué par Israël dans le scandale des ventes d'armes américaines à l'Iran, le gouvernement d'Union nationale de Jérusalem, aujourd'hui dirigé par le chef de la droite, Shamir, est soumis à dure épreuve. Livraisons d'armements ultra-secrètes et relevant d'une véritable ligne gouvernementale, remontant en vérité aux lendemains de l'avénement de Khomeyni – cet antisioniste farouche : on conçoit, qu'au-delà de l'indignation des partis d'opposition, des divergences brutales soient survenues dans la direction même du Parti travailliste, et qu'on craigne au surplus des retombées anti-israéliennes aussi bien aux Etats-Unis que dans certains pays arabes « modérés » tels l'Egypte et la Jordanie. Dans le même temps, les violences anti-Arabes de Jérusalem ajoutaient à l'inquiétude de l'opinion internationale quant à l'évolution d'Israël.

Représentant en Europe du Mapam, le principal parti d'opposition de la gauche sioniste en Israël, Arié Shapir, nous a aidés à tenter de faire la clarté sur des questions plutôt embarrassantes pour la démocratie israélienne. Ce n'est certes pas de gaieté de cœur mais contraints par la cascade de révélations des médias américains, et la fronde de l'opposition à la Knesseth (menace par le Mapam du dépôt d'une motion de confiance) que Shamir et Pérès sont passés à des (semi) aveux. Confessions certes coûteuses pour ceux qui se posaient en modèles de l'intransigeance dans la lutte antiterroriste, mais confessions vertueusement... maquillées. Ce serait ainsi, ont assuré Pérès et Shamir, seulement pour répondre aux demandes humanitaires de l'éminent ami américain, désireux de récupérer ses otages, qu'Israël se serait prêté à quelques livraisons d'armements, récentes, désintéressées et en quantités



Gamma



Sipa-presse

Proches conseillers de Reagan : Shultz, Reagan et l'amiral Poindexter.



Gamma

Le président Reagan.

teur ». Mais le charme est rompu et Reagan est en train de vivre une fin de règne difficile et pleine d'embûches.

Selon des membres du Congrès, le « Mollahgate » ne fait que commencer. L'affaire des ventes d'armes à l'Iran se complique avec les versements clandestins d'argent aux « contras ». Les républicains ont proposé que le Congrès se réunisse en session extraordinaire pour étudier les conséquences internes et externes du scandale. Procédure inhabituelle dans la vie parlementaire américaine, il n'y a pas eu de session extraordinaire depuis 1948. Si cette proposition est acceptée la commission spéciale qui en sortirait serait la copie

(suite en page 20)

minimes. Précautions inutiles... Stupéfaction et fureur d'abord dans la classe politique, car l'opération, contrôlée par le seul triumvirat : Pérès, Rabin, Shamir, s'est menée dans un tel secret que même le cabinet restreint n'était pas au courant. D'où les hurlements des ténors... Mais il s'avère surtout, nous confirme Arié Shapir, que loin d'être exceptionnelles, les ventes d'armes à Téhéran remonteraient à 1981 avec la bénédiction déjà semble-t-il, de Khomeyni. Et qu'Israël, sous Begin et avec le concours du fameux général-ministre Ariel Sharon, loin de ne jouer que les intermédiaires, aurait également contribué dès ce moment à un certain rétablissement des relations entre Washington et Téhéran. La justification de ces liens, noués avec certains secteurs iraniens, n'était donc nullement humanitaire mais politique.

Duplicité politique

Sans doute, les ventes d'armes ont été interrompues en 1982 avec le déchaînement des attentats-kamikases du Jihad pro-iranien au Liban, notamment contre les « marines » américains, mais les considérations politico-stratégiques israélo-américaines dans la région perdurèrent. En évitant l'asphyxie en armes de l'Iran face à Bagdad, les stratèges de Jérusalem spéculaient d'une part sur la prolongation et l'épuisement mutuel des belligérants dans le conflit irano-irakien, explique Shapir, mais ils espéraient aussi qu'à la longue, l'Iran, comme cela peut s'y percevoir aujourd'hui, adopterait des positions plus occidentales.

L'apparition au grand jour de la duplicité de la politique menée par Israël : l'une publique, l'autre en sous-main, n'a pas seulement suscité un tollé dans l'opposition et les médias. De sérieux désaccords se sont affirmés de la part d'influents leaders travaillistes refusant d'entériner aveuglément une realpolitik des plus contestable. Abba Eban, président de la puissante Commission de la Défense et des Affaires Etrangères, condamne sans ambages des « ventes d'armes à l'ennemi, dissimulées à la Knesseth ». Aux yeux de l'ancien ministre « colombe » Eizer Weizmann, « on a gravement mécontenté les pays arabes modérés en rapport avec Israël ».

Pour Shapir, qui conteste les spéculations douteuses bâties sur l'évolution du régime intégriste iranien, « le fait est que l'Iran participe au terrorisme international et manipule, notamment au Liban, le Hezbollah, ennemi le plus fanatique d'Israël. Nous avons ainsi livré des armes qui ont pu servir ensuite au Liban à ceux qui veulent assassiner Israël. Et dans la mesure où le régime khomeinyste menace également les Etats arabes modérés ce sont les quelques gestes accomplis par nous dans leur direction pour une relance de la paix qui sont compromis ». Indépendamment de prétendues considérations morales il estime donc qu'il s'agit d'« une grave faute de jugement ». D'autre part, nous confirme notre interlocuteur, des retombées négatives ne sont pas à exclure dans les relations israélo-américaines. En effet, Israël, en prétendant n'avoir répondu qu'à la demande expresse de Reagan, voudrait ignorer que celle-ci allait à l'encontre de la diplomatie officielle américaine défendue par Shultz, et des engagements pris par le président Reagan lui-même. On ne sait dès lors ce qu'entraîneront les déboires de Reagan.

A côté des considérations stratégiques on ne saurait méconnaître aussi dans cette affaire le poids des appétits purement économiques, « Israël, nous dit Shapir, assure sa propre industrie d'armements, et comme il ne peut l'absorber il essaye de l'écouler sur le marché international. C'est bien pourquoi le Mapam a essayé d'imposer à la Knesseth un contrôle sur ces tractations toujours secrètes. Notre gouvernement nie qu'il ait été mêlé, dans l'opération, au moindre financement des « contras » mais c'est peu vérifiable. Il s'agit pour nous que notre pays ne puisse vendre d'armes, comme cela a eu lieu, à des régimes totalitaires ou racistes, à l'instar de certains pays d'Amérique centrale ou l'Afrique du Sud. »

On sait que le ciel s'est sérieusement assombri d'autre part à Jérusalem à la suite des violences anti-arabes qui ont saisi une fraction de l'opinion après le meurtre d'un jeune d'une yeshiva dont les coupables ont été arrêtés. « Ce qui est grave, remarque Shapir, c'est d'une part la conjonction dans cette offensive des divers ultras : racistes de Kahana, intégristes religieux et nationalistes du Goush Emonim, mais aussi que le gouvernement Shamir ait essayé de minimiser les choses. Pourquoi cette hésitation à faire intervenir des forces policières ? M. Shamir pense-t-il qu'à côté de ces groupes marginaux une partie bien plus importante de l'opinion, dont de nombreux électeurs du Likoud n'en pensent pas moins, même s'ils ne descendent pas dans la rue ? Nous craignons que de tels événements ne se reproduisent et ils ne sert donc à rien de reporter la solution des problèmes fondamentaux touchant au conflit israélo-palestinien. » Malheureusement la tendance de ce gouvernement d'Union – ou de paralysie – nationale est non pas de faire face aux échéances mais de les renvoyer à des jours meilleurs.

(suite de la page 19)

conforme de celle qui avait été créée pendant l'affaire du Watergate. D'autres personnalités, aussi bien des démocrates que des républicains, demandent la nomination d'un procureur spécial, indépendant du pouvoir judiciaire, pour mener une enquête « en toute liberté ». Cette dernière exigence ne fait que confirmer les suspicions qui pèsent sur le ministre de la Justice, Edwin Meese, considéré comme un ami du président et lui aussi impliqué dans l'affaire irano-nicaraguayenne. Il avait, en janvier dernier, donné son accord pour que l'exécutif autorise les ventes d'armes à la République islamique. Il n'est donc pas très bien placé pour mener une véritable enquête, estiment les parlementaires.

L'opinion publique ne comprend pas les subtilités politiques qui ont guidé son président, elle ne retient qu'une chose ; la contradiction flagrante entre les discours et les rodomontades face « au danger terroriste » et la réalité d'une Amérique « à genoux devant les terroristes ». D'autre part, bon nombre des Etats qui sont des piliers pro-américains au Proche et au Moyen-Orient condamnent cette politique.

Des têtes ont commencé à tomber et les rumeurs les plus folles circulent à Washington où l'on parle à nouveau du rôle de Nancy Reagan dans l'entourage du président. Elle serait partie bille en tête contre le secrétaire général de la Maison-Blanche, Donald Regan, accusé de ne pas avoir bien informé le président. Donald Regan apparaît en outre comme l'artisan principal du détournement des fonds vers les « contras ». Dans la même situation se trouvent le directeur de la C.i.a., William Casey et le vice-président George Bush. Celui-ci, que certains aiment à présenter comme le dauphin de Ronald Reagan, avait été lors de l'affaire Hasenfus, du nom du mercenaire américain capturé par les sandinistes, accusé de protéger les « contras » et d'avoir créé un réseau clandestin d'aide aux antisandinistes. Il aurait aussi, avec Oliver North, permis que l'argent produit par les ven-

(suite en page 22)

ITALIE : SOUS LES FLINGUES... LA DROGUE, LA MAFIA ET LE TERRORISME

Parmi les tonnes d'armes qui ont échoué au Moyen-Orient via l'Italie, certaines ont été payées directement avec de la drogue. Et qui contrôle la drogue en Italie ?

PAR MICHEL MATHIEU

(de notre correspondant à Rome)

LE rideau semble être momentanément tombé sur les fructueuses livraisons d'armes entre l'Italie et les pays du Moyen-Orient. La semaine dernière pourtant, l'interpellation du gouvernement par les députés de l'opposition et par un certain nombre de députés socialistes semblaient bien devoir provoquer un véritable scandale, avant de faire flop. Il est vrai que le personnel politique italien vit des heures angoissantes, frappé par les affres de l'alternance.

Dans les couloirs et les antichambres du pouvoir, une seule question mérite véritablement d'être posée : Bettino Craxi laissera-t-il comme il l'a secrètement promis, son fauteuil à la présidence du Conseil à un démocrate chrétien au début de l'année prochaine ? Si oui, quelle sera la nouvelle répartition des portefeuilles ministériels à l'intérieur de l'actuel « pantaparti ». Ira-t-on au contraire vers des élections anticipées, qui provoqueraient automatiquement un ultérieur refroidissement des relations entre la démocratie chrétienne et le Parti socialiste italien. Et là, le Parti



Gamma

La voiture du juge Palermo après l'attentat qui a coûté la vie à une femme et à ses deux enfants.

communiste se laisse surprendre à rêver... Alors on ne va tout de même pas gâcher de si belles perspectives pour quelques malheureuses caisses de flingues qui ont bêtement dérapé vers l'Iran. Il sera toujours temps plus tard – au moment de la distribution des jetons de présence par exemple – de remettre la question sur le tapis. Il ne reste donc que les partis super-minoritaires comme Démocratie prolétaire et le Parti radical pour souffler sur le feu.

Et puis ne feignons pas d'être plus moraliste que le roi dit-on ici et là. Il est bien connu que tous les Etats européens baignent plus ou moins dans de visqueuses affaires de trafic d'armes avec des partenaires inavouables. Il reste que la situation particulière de l'Italie devrait inciter à la prudence.

Les explications données la semaine dernière devant une Chambre des députés aux trois-quarts vide sont pourtant loin d'être satisfaisantes. Selon le sous-secrétaire à la présidence du Conseil, il y aurait bien eu des livraisons d'armes à l'Iran mais en quantité négligeable, dans le plus pur respect de la Convention européenne qui ne parle pas d'embargo mais qui préconise une réduction des exportations d'armes vers les pays en guerre. Certes a admis, séraphique, Giuliano Amato : « Des triangulations avec les pays qui achètent du matériel et le revendent est toujours possible. » Un doux euphémisme qui masque mal une réalité d'une tout autre nature.

Même pour ce qui concerne les livraisons officielles d'armes à l'Iran et à l'Irak, les explications du sous-secrétaire d'Etat sont un peu courtes. A l'en croire, selon les tablettes du gouvernement, les fournitures d'armes à l'Iran ont chuté de 484 milliards de lires en 1983, à 4 milliards et demi en 1984, pour arriver à zéro en 1985. Ces données sont totalement en contradiction avec un tableau publié dans l'« Espresso », la semaine dernière, qui relève un flux constant en direction de l'Irak et de l'Iran. L'hebdomadaire italien note que les autorisations d'exportation vers ces deux pays ont continué à être délivrées en 1985 et 1986 pour une valeur de plus de mille millards de lires, dont plus de 350 milliards seulement pour l'Iran théoriquement frappé d'embargo. Le sous-secrétaire d'Etat a par ailleurs confirmés que les cargos « Mary T.H. » et « Jotun » ont effectivement chargé des armes pour Israël en septembre 1985, mais sans préciser si cette cargaison comprenait des pièces de rechange de chasseurs F4 et d'hélicoptères en provenance de la base américaine de Camp Darby près de Livourne.

Après une escale de pure forme dans le port d'Ashdod, ces armes ont été débarquées à Bander-Abbas, « éconduisant » les autorités italiennes. Les guillemets sont en effet de rigueur, car il est peu probable que les services de renseignements italiens n'aient eu à l'époque une petite idée sur la question. Il fait peu de doute que le Sismi (Service d'information militaire italien) n'ait piloté lui-même bon nombre d'opérations pour le compte des Etats-Unis, ou pour son propre compte. Mais là nous quittons le terrain de la semi-légalité, de la « négligence administrative », pour nous enfoncer dans les sentiers marécageux de la barbouzerie qui en Italie flirte assez volontiers avec les sociétés secrètes de l'extrême droite et la Mafia.

Un homme clé dans cette affaire, dont la tête est mise à prix par la Mafia, pourrait sans doute éclairer utilement une éventuelle commission parlementaire : c'est le juge Carlo Palermo. Après avoir travaillé avec efficacité sur les trafics d'armes et de drogue entre la Yougoslavie et l'Italie, il fut muté à Catane où ses méthodes provoquèrent rapidement des effets dévastateurs dans le gotha mafieux. En quelques mois il avait fait tomber un quatuor d'industriels méritants (chevaliers du travail) en très forte odeur de Mafia, des financiers, ex-alliés du « boss » Tomaso Buscetta et le plus beau restait à venir, car comme le souligne Giuseppe de Lutiis, parmi les armes qui ont fini au Moyen-Orient, certaines ont été payées directement avec de la drogue, et l'on sait qui contrôle la drogue en Italie.

Il était intolérable donc, qu'un simple juge, pratiquement sans protection, puisse faire son travail. Après avoir tenté de le discréditer en se gaussant publiquement de ses idées don quichottesques et des maladresses (maladresses consistant à mettre en prison des intouchables ?) on est passé aux choses sérieuses en avril 1985 en tentant de le faire sauter en pleine ville avec son escorte – comme dans le film « le Cousin américain ». Il s'en est tiré miraculeusement, mais une jeune femme qui passait en voiture au même moment, accompagnant ses enfants à l'école n'a pas eu la même chance. On a retrouvé des restes des trois victimes jusque sur les murs d'un immeuble voisin. Mais ce juge dérangeant, qu'on a finalement réussi à éloigner de la Sicile avait d'autres dossiers prometteurs qui ne concernaient pas seulement la Mafia, comme ce témoignage d'un Syrien, Henry Arsan, qui vivait en Italie depuis trente ans en faisant commerce d'armes et accessoirement de drogue. Plus ou moins en cheville avec les Polonais et la Syrie, et manipulé en sous-main par les Américains.



A.f.p.

Le « boss » Tomaso Buscetta.

Une histoire presque banale si ce n'est qu'au cours d'un interrogatoire conduit par le juge Palermo, le trafiquant, pour donner quelques gages de ses connaissances dans la barbouzerie internationale a été obligé de lâcher un peu de lest. C'est comme ça qu'il a déballé devant le juge, qui n'en croyait pas ses oreilles, l'histoire d'une vente d'armes advenue il y a déjà quatre ou cinq ans, par les Américains à Téhéran, pour 200 millions de dollars, en passant par l'intermédiaire d'Israël – ce qui au passage pulvérise la fausse naïveté du staff reaganien, y compris celle de George Bush.

A l'évidence ce n'est pas d'hier que les Etats-Unis ont des contacts avec l'Iran par marchands d'armes interposés. Comment pourrait-il en être autrement ? L'armée du chah était essentiellement équipée par les Américains. Une guerre comme celle que se livrent l'Irak et l'Iran ne fait pas seulement des victimes, elle consomme aussi beaucoup de matériel militaire. Pense-t-on sérieusement que l'Iran aurait pu tenir aussi longtemps en s'approvisionnant dans les « surplus » des autres pays. Dans un pays aussi peu industrialisé que l'Iran, et en guerre par-dessus le marché, le « service après vente » du matériel militaire est essentiel pour tenir. Le gouvernement Reagan a donc très tôt pratiqué une politique secrète, pour tout dire illégale.

Le principal risque de la multiplication des actions souterraines, quand elles deviennent politique d'Etat, c'est le poids réel, prépondérant, qu'assument les services de renseignements dont la propre logique, finit par l'emporter sur la logique de l'Etat, avec tous les dangers que cela peut comporter pour la démocratie. Le tort serait de penser en effet que cette parenthèse de la démocratie, ne concerne qu'une partie « sensible » de la politique étrangère. Les nombreuses enquêtes menées par la magistrature italienne ont mis plus d'une fois en évidence les fils invisibles et obscurs qui relient services de renseignements, Mafia et terrorisme.

(suite de la page 20)

tes d'armes à l'Iran aille vers les « contras ». Le président Reagan n'était-il pas au courant des activités de ses plus proches collaborateurs ? Il l'affirme, les enquêtes en cours devront déterminer le rôle exact du président. En attendant, celui-ci vient de déclarer que son ami Oliver North est « un héros national ». Accusé d'avoir fait disparaître des documents concernant l'aide secrète aux mercenaires, North est actuellement interdit d'accès à la Maison-Blanche. Voilà un « héros » qui n'a pas fini de souffrir !

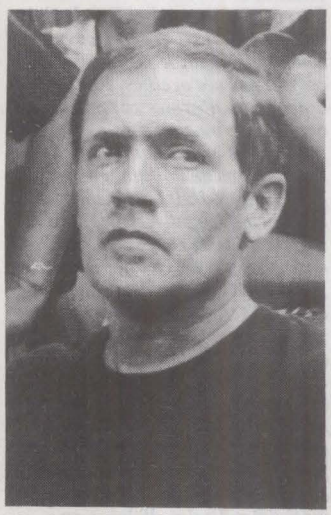

Eugène Hasenfus.

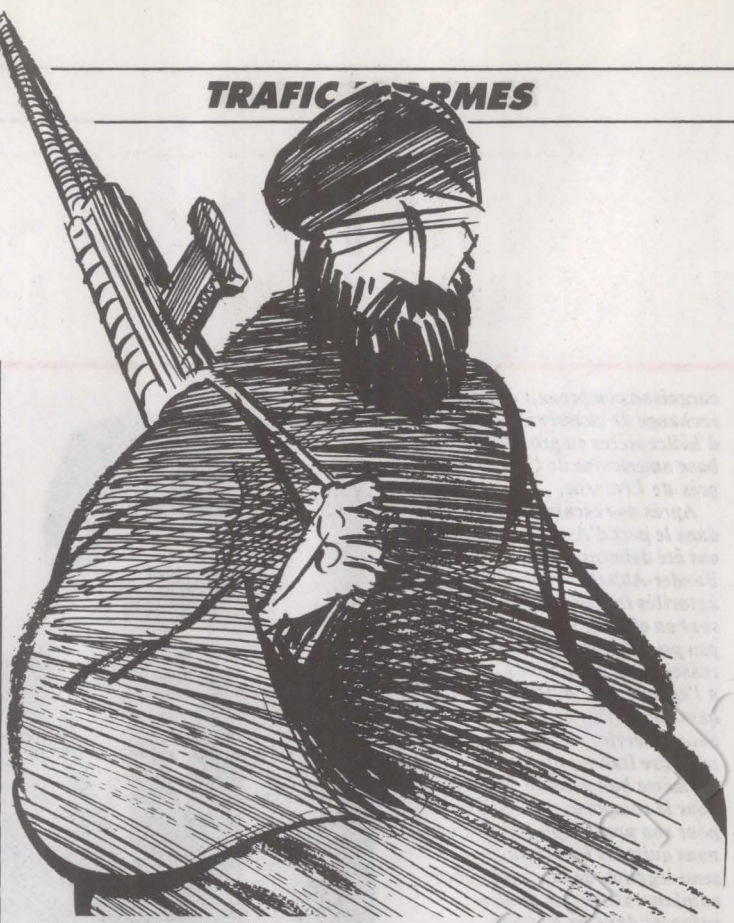



Contras à l'entraînement.

Sipa-presse

Le volet nicaraguayen de l'affaire fait boule de neige. Des sources proche-orientales laissent entendre que des armes aurait été acheminées par Israël et par l'Iran vers un pays de l'Amérique centrale. On peut imaginer aisément qu'il s'agit du Honduras où les « contras » possèdent un bon nombre de pistes d'atterrissage hors du contrôle des autorités de ce pays. L'opération Managua aurait été montée par Donald Regan, George Bush et l'amiral limogé, Poindexter. Il s'agissait de faire d'une pierre deux coups. Premier acte : dans le cadre de la « normalisation des relations avec l'Iran et de l'appui aux modérés », on vend des armes à ce pays en espérant obtenir la libération des otages américains.

Deuxième acte : par l'intermédiaire des marchands d'armes saoudiens, israéliens et américains on dévie le bénéfice de ces échanges vers des comptes bancaires ouverts en Suisse d'où l'argent part vers les caisses très noires des « contras ». On peut envisager une variante, les marchands d'armes se chargent eux-mêmes de fournir le matériel militaire aux « contras » en puisant directement l'argent dans ces comptes secrets. La presse américaine se pose un grand nombre de questions sur cette affaire. Nous n'en retiendrons que deux. Est-ce possible que le chef des services secrets n'ait pas été au courant des agissements de deux personnalités de haut niveau, Oliver North et Poindexter ? William Casey vient d'affirmer qu'il n'en savait rien. Alors la deuxième question est à quoi servent les services secrets s'ils sont incapables de connaître ce qui se trame au sein de l'administration américaine ?

Mais il n'y a pas que la presse pour se poser ces questions. Les congressistes aussi s'inquiètent de l'étrange surdité de la C.i.a. La ligne de défense choisie par Reagan, « je ne savais pas tout », jette aussi le trouble parmi les législateurs qui signalent à bon escient que c'est lui qui aurait dû être le mieux à même d'être bien informé.

Un journal du Sud, peu suspect de sympathies envers les sandinistes, le « Miami Herald », explique que c'est le président lui-même qui aurait donné le feu vert à « l'opération Managua ». Cette ordre autorisait Oliver North à chercher des financements pour aider les « contras » après que le Congrès ait manifesté ses réticences face à sa politique en Amérique centrale. Selon ce journal, Reagan, Bush, Casey, Edwin Meese et le chef du Pentagone Caspar Weinberger, auraient participé aux réunions destinées à décider de la meilleure façon d'aider clandestinement les antisandinistes. Dans l'affaire actuelle, l'annonce du détournement des fonds a été faite par le ministre de la Justice lui-même. Les enquêtes en cours devront déterminer si les lois américaines ont été violées.

Quelles lois ? Les observateurs signalent trois textes. D'abord la loi sur le contrôle des exportations, (Export Administration Act), elle interdit la vente des biens et des marchandises à tout pays soutenant le terrorisme international. Ça pourrait être le cas de l'Iran. Les « contras » échapperaient à cette loi parce qu'ils ne constituent pas un Etat et parce que les Etats-Unis ne leur vendent pas des armes, ils leur en donnent. Nuance.

Ensuite la loi sur le contrôle des exportations d'armements, (Arms Expert Control), elle concerne tous les transferts d'armes et oblige l'exécutif à informer le Congrès de toutes transactions dépassant 14 millions de dollars. On a du mal à croire, signalent les législateurs, que les transferts dont il s'agit sont inférieurs à cette somme.

Finalement, la loi sur la sécurité nationale (National Security Act), destinée à contrôler la C.i.a. et qui rend obligatoire d'informer le Congrès de toute opération secrète. Si l'exécutif ne peut pas respecter cette clause pour des raisons de « sécurité nationale » il y est obligé d'informer les parlementaires dans « un délai raisonnable ».

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, les Etats-Unis viennent d'essuyer une défaite aux Nations unies. Avec 94 voix en faveur, 3 contre (Etats-Unis, Salvador et Israël) et 47 abstentions, l'Assemblée générale de l'Onu a voté une résolution demandant instamment aux Etats-Unis de respecter le jugement rendu par la Cour Internationale de Justice de La Haye le 27 juin 1986 sur le conflit qui oppose ce pays au Nicaragua. Le jugement de La Haye condamne sévèrement trois aspects de la politique américaine ; le minage des ports, l'embargo commercial et l'aide aux agents agissant contre le gouvernement de Managua. Les juges internationaux ont à cette occasion estimé que « les Etats-Unis sont coupables de vouloir influencer le régime intérieur d'un pays souverain qui a procédé à des élections internationalement contrôlées ». Une pierre de plus dans le jardin de Reagan. ●

LES HYMNES NOIRS DE PIERRE SOULAGES

PAR LUCIEN CURZI

Si notre époque avait besoin d'un blason, elle pourrait le choisir dans un des tableaux de Soulages où l'austérité la plus souveraine se fait lumière et conscience.

Le refus de toute couleur, sinon l'absence de description, font des œuvres récentes de Pierre Soulages sillonnées d'un fin ou épais réseau de striures élaborées à la brosse, une peinture sombre, quoique jamais uniforme. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se déplacer devant ces plages au noir profond pour constater combien elles se transforment. Car la lumière du jour ou l'éclairage artificiel donnent à ces vastes espaces, si bitumeux qu'on les dirait mouillés, des diaprures bleutées ou bronze, mates ou lumineuses, qui jouent comme des bas-reliefs. Et l'on se surprend, non sans éprouver une délicieuse sensation, à capter une « réponse » des toiles. La marche oblique, parallèle ou frontale, par rapport à elles, modifient la qualité des surfaces qui deviennent épiderme coloré.

Au vrai, cette peinture paradoxale ne transmet ni image, ni signe. Elle n'est donc ni message de nuit, ni message funèbre. Elle trouve le meilleur de son sens dans le temps prolongé. Et dans les plis de ce dernier ce crée, à la longue, un climat visuel et mental propice à la métamorphose de cet état d'intempérance dans le noir. L'outil traverse le champ monochrome des tableaux. Il organise des plans sur lesquels viennent s'accrocher les ondes lumineuses. Le noir lutte alors contre lui-même ; d'un il devient pluriel.

On comprend, dès lors, que cette non couleur exprime, dans l'esprit mobile et lucide de Soulages, qui en a la passion depuis quarante ans, une volonté de nouer entre eux les contraires.

« C'est ce que je fais qui m'apprend ce que je cherche, a-t-il maintes fois déclaré (*). Peindre précède toujours la réflexion. » C'est ici qu'on est à même de mesurer l'exigence audacieuse de Soulages pour qui rien n'est offert d'avance. Car il trouve sans rien avoir cherché ; il s'active dans l'opaque d'une peinture à dure écorce, sans tenir pour certain qu'elle déclenchera, chez celui qui la regarde, cette sensation d'insolite fraîcheur qu'apporte la poésie lorsqu'elle est nue et coupante.

En tout cas, à entrer dans les polyptiques de Soulages au point de sombrer, comme lui, dans l'intensité du noir, on éprouve une rare jubilation. Celle occasionnée par un silence lourd d'implications mystérieuses comme quand, en hiver, on contemple un paysage lacéré d'arbres charbonneux ou, qu'à contre-jour, on devine l'obscur des choses plaquées contre une lumière d'été.

Lorsque le noir se fait tableau, il se peut qu'il fasse oublier ceux dispensés par la nature ; il se peut aussi qu'il aide à remettre en mémoire les noirs à saveurs d'encre, de chagrin ou d'obsidienne imaginés, dans le passé, par Claude Lorrain, Rembrandt, Goya et, plus proches de nous, chacun selon son registre, Malevitch, Franz Kline et André Marfaing. Quant à Soulages, ancré au plein d'une puissante maturité, il apparaît, avec le recul du temps, comme un de nos plus vivants contemporains, artiste tenace et terriblement exigeant.

(*) *Voir « Soulages », par James Johnson Sweeney – Album édité chez Ides et Calendes – Neuchâtel, 1972.*
Oeuvres récentes de Pierre Soulages, galerie de France, 52, rue de La Verrerie, Paris IVe (42.74.38.00). Jusqu'au 13 décembre.

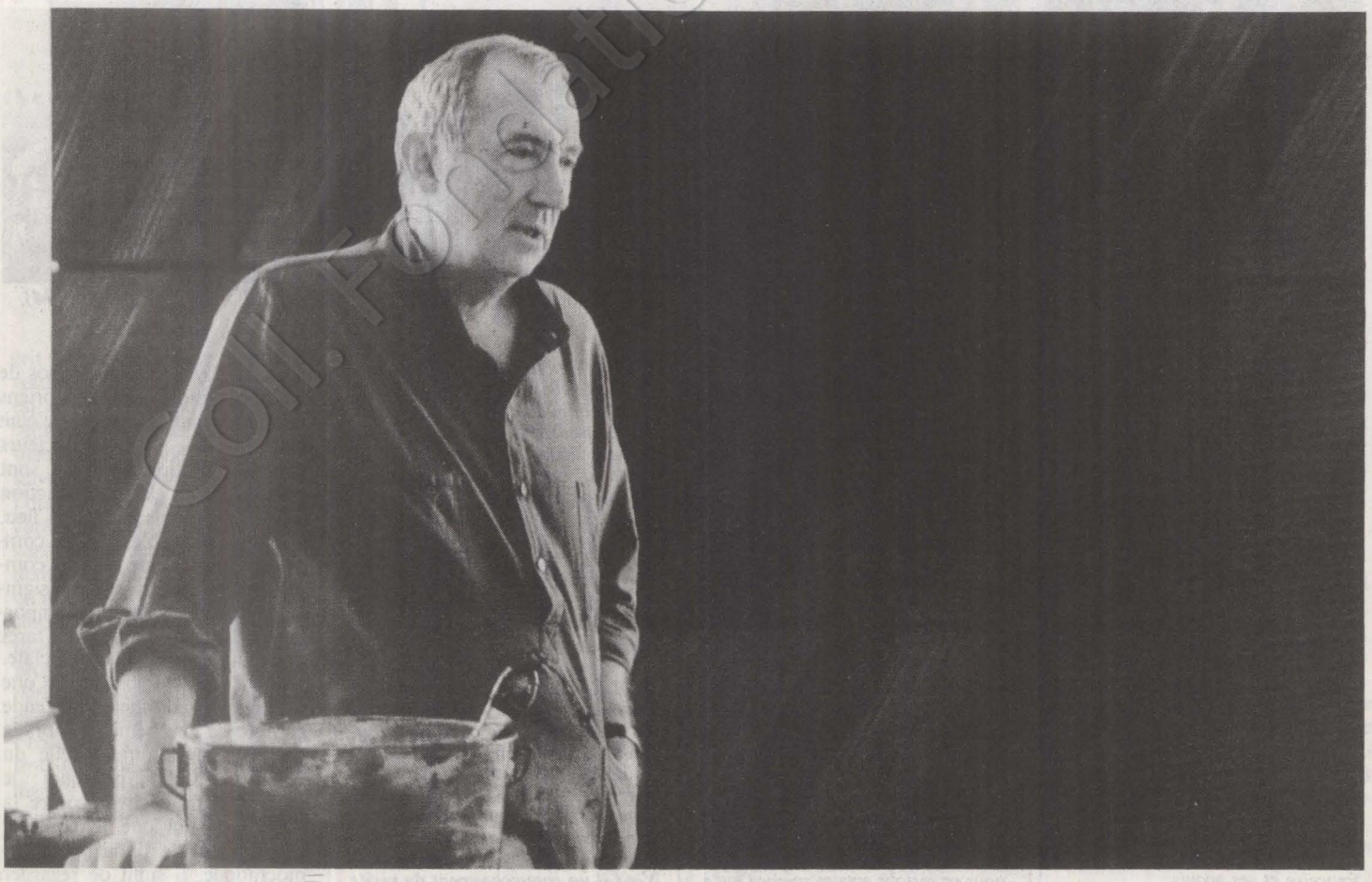

Max Gallo : "Je crois qu'il serait capital de réaliser à propos de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen un consensus de 90% des Français"

Sans Max Gallo et son pamphlet « Lettre ouverte à Robespierre sur les nouveaux muscadins » gageons que les ultras contre-révolutionnaires occuperaient seuls et en toute bonne conscience les tribunes de l'Histoire. Grâces donc lui soient rendues d'avoir fait sortir les loups contre-révolutionnaires du bois en provoquant un débat qui n'est pas près de se clore.

Roger Viollet

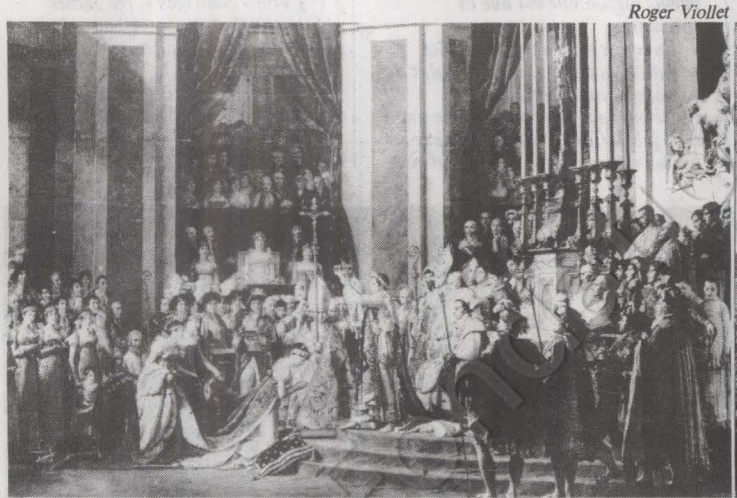

Le sacre de Napoléon I, par David.

Roger Viollet

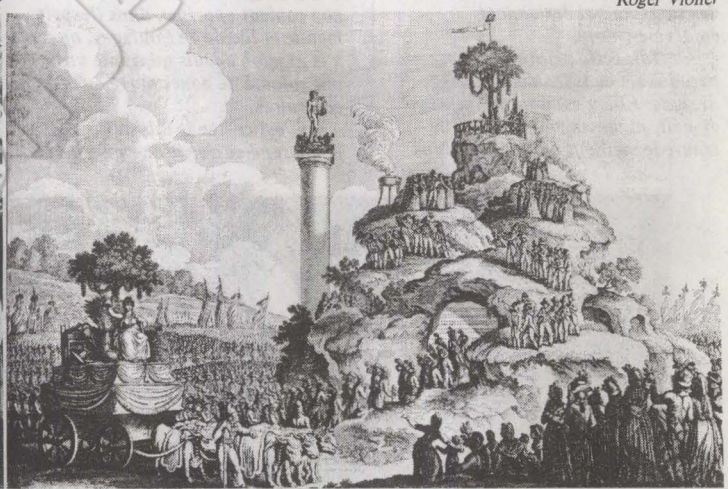

La Fête de l'Etre suprême le 20 Prairial an II (18 juin 1794).

PAR NICOLE CHAILLOT

POUR une fois qu'on tient un pamphlétaire à gauche on ne va tout de même pas faire la fine bouche ! Car depuis des lustres cet art périlleux qui exige sainte colère et écriture maîtrisée était plutôt l'apanage des hommes de droite. Avec sa « Lettre ouverte à Maximilien Robespierre sur les nouveaux muscadins » (Albin Michel), Max Gallo prouve qu'il a su retrouver le ton à la fois polémique et meurtrier d'un genre en voie de disparition sur un thème redevenu brutalement d'actualité sous les coups redoublés et convergents d'une droite hégémonique et d'une certaine gauche hantée par la respectabilité : la Révolution française et ses acquis.

Bien sûr que Max Gallo « exagère » dans son petit livre mais c'est une loi du genre – et depuis quand un polémiste est-il un modèle d'objectivité ? – mais il faut dire que ceux d'en face ne se contentent pas d'exagérer, ils drapent leurs mensonges, leurs contre-vérités et leurs à-peu-près historiques dans la toge de la vérité scientifique.

La Révolution aura bientôt deux siècles, non seulement elle comporte toujours « un enjeu politique réel », mais elle reste la ligne de fracture incontournable dans la société française. Et c'est le grand mérite de Max Gallo d'avoir su débusquer du bois les loups contre-révolutionnaires qui s'y terraient... bien à l'abri sous le couvert sorbonnard, car s'il avait fallu attendre que nos chers historiens – fort admirables par ailleurs – se lancent dans le combat, nous en serions encore aujourd'hui à n'entendre que les Chaunu, Ardisson et autres Bluche pérorer sur tous les médias qu'ils ont colonisés avec une parfaite impudeur. Pierre Chaunu, un « conservateur éclairé » s'il en est, ne vient-il pas de prendre place au conseil d'administration d'une société de télévision ?

Bref, si vous n'avez pas encore lu le petit livre roboratif, vindicatif, vibrant et solidement documenté de Max Gallo, je vous y engage fortement, il constitue une excellente potion contre la morosité chiraquienne.

« L'UNITÉ » : Les « nouveaux messieurs » comme vous les appelez ont toujours besoin d'un chef d'orchestre clandestin pour expliquer les crises historiques qui les dérangent ou les dépassent. Ainsi expliquent-ils la Révolution française par le travail de sape de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes. Y-a-t-il un commencement de vérité dans cet argument ?

MAX GALLO : A propos de la Révolution, les historiens contre-révolutionnaires – c'était déjà le cas pour les acteurs contre-révolutionnaires – sont placés devant la contradiction suivante : l'événement a eu lieu, ils sont incapables de le comprendre parce que s'ils le comprennent et l'analysent cela signifie que l'Ancien Régime comportait en lui suffisamment de tares pour que la Révolution éclate. Donc il leur faut absolument une explication rationnelle qui rende compte de l'événement. Alors la thèse est évidemment celle du complot. C'est pourquoi je m'élève dans ce livre contre la thèse qui veut que le complot participerait de l'imaginaire démocratique. Il suffit de regarder les textes : le complot il est ins-



Très ancienne gravure d'un franc-maçon, en 1736.

crit dans l'imaginaire contre-révolutionnaire. L'exemple type est celui de ce texte célèbre de celui que j'appelle le grand synthétiseur, le modèle de tous les travaux, « Mémoire pour servir à l'histoire du jacobinisme » de l'abbé Barruel. Dans sa structure c'est un modèle, caricatural évidemment, mais un modèle puisqu'il dit : « Vers le milieu du siècle trois hommes se rencontrèrent. Tous trois pénétrés d'une profonde haine contre le christianisme ; ces trois hommes étaient Voltaire, d'Alembert et Frédéric II, roi de Prusse... » Ces trois-là donc complotent, essaimant leur secte d'illuminés, agitent leurs « Frères » et : « Le jour de l'Insurrection fut fixé au 14 juillet 1789... En ce jour les cris de Liberté, Egalité se font entendre hors des loges. La chaîne des correspondances du code illuminé a si bien réussi qu'au même instant tous les brigands et tous les frères sont en insurrection... »

Ainsi, la franc-maçonnerie est pour eux l'exemple de ces petites sociétés clandestines, lieux où s'élaborent effectivement un nouveau mode de pensée et même de nouvelles manières d'être – ainsi on pouvait être noble ou non et appartenir à la même loge, colonel d'un régiment ou officier subalterne – et où pouvaient se nouer de nouvelles relations d'égalité sous l'œil du Grand Architecte de l'Univers. Et de ce point de vue-là il est certain que la franc-maçonnerie a été une matrice des idées nouvelles. Mais les nouveaux muscadins passent allègrement de ce constat à l'identification du « Deus ex Machina » de la Révolution. Ce qui est intéressant dans l'historiographie de la Révolution c'est que quelqu'un comme Cochin, opportunément redécouvert par nos ultras, avec son système des sociétés de pensées, reprend exactement le même schéma puisqu'il va au-delà de la franc-maçonnerie pour évoquer les sociétés de pensées d'Arras ou d'ailleurs qui regroupaient les intellectuels. De là à en faire les « discrets chefs d'orchestre » ou les « avocats rusés » de gens « cabalés » organisant « la tyrannie de l'opinion » il n'y a qu'un pas que nos messieurs franchissent sans vergogne. Cela dit, je dois avouer que j'ai quand même été surpris de voir que pour un Chaunu, l'abbé Barruel aurait eu une « intuition exacte ». C'est-à-dire que le texte, le plus

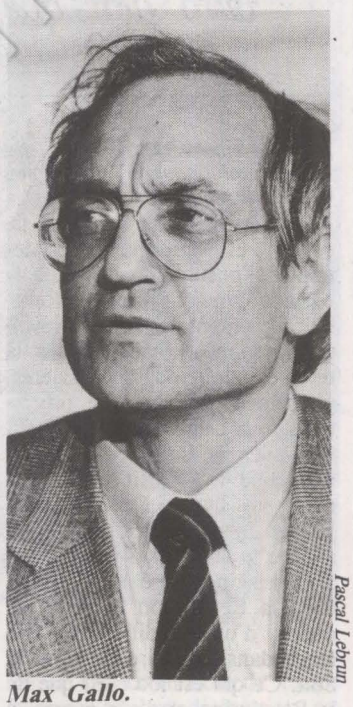

Max Gallo.

Pascal Lebrun

caricatural qui soit, « Mémoire pour servir à l'histoire du jacobinisme », le plus baigné dans l'idéologie du complot est salué aujourd'hui comme le précurseur de l'historiographie exacte. Où se trouve le délire ?

– Vous démontrez d'ailleurs dans votre livre combien les historiens contre-révolutionnaires d'aujourd'hui n'ont fait que puiser dans un fonds commun datant des journaux contre-révolutionnaires dès 1790...

– En effet curieuse méthode historique que celle où ils vont puiser leurs inspirations. Ils recopient leurs bons auteurs du passé en changeant simplement de syntaxe et de vocabulaire. Mais il est vrai aussi qu'il y avait un « catéchisme révolutionnaire ». François Furet n'a pas tort quand il entend par cette expression l'explication mécaniste, sommaire d'une « vulgate marxiste » qui pouvait se résumer ainsi : voilà il y a une société et une économie féodales, arrive une révolution bourgeoise qui détruit le féodalisme avec tous les arrières-plans dus à la spécificité de la bourgeoisie, cette révolution contenant en germes les prémices de la Révolution russe de 1917. Vue comme cela, je suis d'accord il s'agit bien d'un catéchisme. Simplement, ce qu'on peut dire avec justesse c'est que même ceux qui adhéraient à cette vulgate – quasi générale – ont fait des études qui étaient très novatrices.

Par exemple Albert Soboul travaillait peut-être dans cette optique. Mais je dois néanmoins souligner que son travail sur le mouvement Sans-culotte à Paris en l'An II est une sociologie extrêmement importante, scientifique, intéressante et novatrice.

Cette vulgate, ce cathéchisme ont donné naissance à des travaux – ceux de Soboul, Vovelle et même d'Agulhon – qui ont d'ores et déjà ouvert la voie à ce qu'il reste à faire à propos de la Révolution. C'est-à-dire passer d'une histoire politique à ce que j'appelle une histoire ethno-culturelle. A ce propos la leçon inaugurale de Maurice Agulhon au Collège de France est un petit chef-d'œuvre dans lequel il pose la bonne question. En effet, « comment interpréter les massacres de Septembre » ? Faut-il les interpréter comme le produit de la pensée de Rousseau ou comme celui de la condition culturelle et sociale des hommes contemporains ? C'est dans cette direction que l'étude de l'histoire de la Révolution devrait progresser et c'est en cela qu'elle serait fidèle à l'enseignement de Braudel.

En revanche, quand on lit les

(suite en page 26)

(suite de la page 25)

travaux de ceux qui s'inspirent des ultras, il n'y a rien. Pas un pas en avant. Le vide ! Le livre de Reynald Sécher sur le « Génocide franco-français » ne comporte pas une analyse quant à la composition des Chouans, pas une information sur ce qu'était cette armée... Rien, c'est toujours la faute à « l'homo ideologicus » face à une « masse ahurie ». De « l'empirisme de bon aloi », comme dit l'autre, étayé par les souvenirs de la bonne grand-mère de l'auteur. Par rapport aux grands historiens contre-révolutionnaires comme Taine, où voisinent le talent littéraire et la richesse de style, on se trouve là devant la menue monnaie, le menu fretin. Même Pierre Gaxotte, historien d'avant-guerre, qui rassemblait sur son nom une masse de lecteurs avait la contre-révolution autrement distinguée. Les historiens ultras d'aujourd'hui sont pris dans une sorte de « circularité » qui prouve qu'ils n'avancent pas. Cette vision réactionnaire de la Révolution est stérile. Ils ne peuvent pas aller au-delà de ce qu'ont écrit Tocqueville, Taine, Cochin, Burke. En moins bien. Ils piétinent « in vitro ».

Au contraire si l'on prend « l'Histoire socialiste de la Révolution française » de Jaurès, on découvre que le portrait qu'il fait de Robespierre est extrêmement nuancé, complexe, c'est le contraire de l'idolâtre, que le sillon historique que Jaurès a tracé est encore fécond aujourd'hui. Jaurès a été très novateur dans de nombreuses directions, y compris la biographie, l'histoire sociale, l'histoire économique. Il faut simplement regretter que cette postérité de « l'Histoire socialiste » de Jaurès, si elle a été réelle en ce qui concerne les travaux des historiens très conscients de la dette contractée envers lui, n'a pas eu le retentissement qu'elle aurait dû avoir dans le grand public. Sans doute l'écrivain, l'historien Jaurès, paie-t-il encore aujourd'hui son engagement politique total.

– Mais en fait de « catéchisme révolutionnaire », qu'il s'agisse de celui appris à l'école ou véhiculé par la culture de masse et son imagerie, celui qui prédomine n'est-il pas justement le « catéchisme contre-révolutionnaire » avec son cortège de suppliciés.

– Certes, et de la même façon il est important de dénoncer l'occultation de toute la répression qui a précédé la Révolution pendant des siècles : révoltes paysannes, enfants mis à la broche, dragonnades, galères, pendaison de pasteurs protestants sous Louis XV, martyre du Chevalier de La Barre à propos duquel je vais sortir prochainement un livre « Que passe la Justice du roi », etc. Mais aussi silence total sur la Terreur blanche. Imaginons même qu'il y ait dans la Révolution le point de départ d'une tradition de violence dans l'histoire de France. Soit. Ce qui est fou c'est que de la Révolution et de la guerre, à laquelle Robespierre était opposé, sort quoi ? Il sort une tradition bien plus « riche » et bien plus coûteuse, c'est celle de l'intervention de l'armée dans les affaires publiques. La tradition de « l'Ogre » et de ses émules – la répression menée par Napoléon III on n'en parle jamais et pourtant quelle violence ! – devrait amener une réaction au moins équivalente à celle déclenchée par la Terreur et les massacres de Septembre. Ce n'est pas un hasard si le 18 Brumaire n'est traité qu'en quelques pages. Ça ne les concerne pas de dire que le Premier Empire était un Etat militaro-policier : censure, répression contre les déserteurs – alors qu'on lit des pages et des pages sur les déserteurs pendant la Révolution, il y en a eu, sans doute, mais aussi des centaines de milliers de volontaires – pire, les prêtres sous le règne de Napoléon Ier refusaient les derniers sacrements aux déserteurs et à leurs familles. De même que tout le monde se gausse de la Fête de l'Etre suprême, en effet je suis d'accord pour qu'on se marre, mais alors qu'on ridiculise aussi le sacre de Napoléon.

Non, ce qu'ils visent, ces messieurs, et uniquement, c'est la violence liée à la résistance à une politique du pire. Ils prônent une histoire totalement idéologisée où l'on n'oublie de dire qu'avant le 14 juillet 1789, il y eut le 11 juillet et le renvoi de Necker par Louis XVI à l'instigation de Marie-Antoinette. Qui sait aujourd'hui, par exemple, qu'à partir du moment où il y a eu la guerre, voulue par la Cour, le 20 avril 1792, Marie-Antoinette, qui assiste au Conseil des ministres, transmet aussitôt les plans de bataille de l'armée française à son frère Léopold de Prusse ! Ça ne justifie certes pas qu'on l'ait guillotinée mais cette anecdote éclaire soudain d'un jour nouveau toute cette période.

Entre le 4 mai 1789 et le 14 juillet 1789, l'étude simplement chronologique des événements montrerait à quel point le refus de toute concession fut le parti du roi. Il me paraît évident que les « circonstances » ont joué un rôle capital dans l'invention démocratique des Français. Pourquoi ne pas reprendre une chronologie quasi enfantine de la Révolution, période d'ailleurs bien négligée à l'école et volontairement peut-être occultée dans les programmes ?

– La commémoration du centenaire de la Révolution française fut l'occasion d'une empoignade féroce, celle du cent cinquantenaire l'occasion pour les futurs collaborateurs de flétrir la « gueuse »... Le bicentenaire s'annonce houleux. Est-il décidément impossible de célébrer la Révolution française comme le pense Mona Ozouf ?

– Je crois qu'il serait capital aujourd'hui de dire qu'il pourrait y avoir un consensus de 90 % des Français sur la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

A partir de là, il serait facile d'isoler ceux qui refusent cette rupture décisive, ceux pour qui la prise de la Bastille marque le début de la Terreur comme ils l'écrivent aujourd'hui, de ceux pour qui se met en place un régime qui rompt avec le principe de droit divin et place entre les mains des citoyens leur destinée et formule l'égalité. Cette base d'accord pouvant servir de commun dénominateur à la commémoration de la démocratie française et tout simplement à la République. Cela étant dit, je ne crois pas qu'on puisse échapper à la controverse. Un événement historique de cette ampleur doit être passé au crible de la critique. Voyez comme l'actualité nous apporte des arguments. Les étudiants et les lycéens ne viennent-ils pas de se mobiliser massivement contre la loi Devaquet aux cris d'égalité dans la fraternité et la liberté...

(propos recueillis par NICOLE CHAILLOT)



Bonparte.



Napoléon III.

« Les historiens ultras piétinent "in vitro" alors que le sillon tracé par Jaurès est toujours fécond ».

La Révolution vue par les Italiens

LE VENT DE L'ATLANTIQUE

A la différence des écoles françaises qui se penchent avec délice sur le microcosme de la Révolution, l'historiographie italienne observe les événements de 1789 dans une perspective internationale qui s'étend de l'Europe à l'Amérique de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Le chef de file de cette école Franco Venturi auteur d'une thèse dès l'âge de vingt ans sur Diderot et de publications sur « Jaurès et les historiens de la Révolution française » a tenu à rester à l'écart des polémiques préférant laisser parler à sa place ses disciples. L'article qui suit et qui nous a été communiqué par l'historien Massimo Terni pose un regard original sur la Révolution française.

PAR MASSIMO TERNI

AVEC l'approche de la célébration du bicentenaire de la Révolution française, on assiste à une intensification des polémiques qui se perpétuent depuis des lustres dans les milieux spécialisés, mais qui, cette fois, ont franchi avec retentissement le cercle des académies. Il y a quatre ans déjà, le « Danton » de Wadja avait suscité de violentes discussions autour des personnalités de Danton et de Robespierre, et sur les valeurs idéologiques et politiques qu'ils représentent. Beaucoup y voyaient moins l'œuvre d'un militant anticommuniste, qu'une nouvelle mort de Danton. Comme le relevait François Furet dans « le Nouvel Observateur », le thème de la Révolution française est un prétexte pour parler du bolchévisme ; à travers le procès de 1794, on parle des procès staliniens. Une simplification que peut se permettre un metteur en scène de talent, mais qui ne devrait pas dominer la recherche scientifique.

La réaction des historiens de l'historiographie classique, héritiers de la « Révolution » de Jaurès a été immédiate et violente. Parlant au nom de la France de Mitterrand, ils revendiquaient comme intouchable la démocratie socialiste, née du mythe de



Roger Viollet

La Rochejaquelein à la tête de ses chouans au combat de Cholet (1793).

Danton et de Robespierre, et sommaient Wadja de rendre compte de l'occultation et de la déformation des réalités historiques. Dans « l'Humanité », l'historien Michel Vovelle montait au créneau et en appelait à Jaurès, affirmant avec lui que la Révolution n'est pas un délire comme le voudrait Wajda, mais qu'il est nécessaire de la rêver et de la construire à partir de nos exigences de démocratie. Il concluait non sans anachronisme par rapport à l'Europe post-industrielle de la consommation de masse avec la célèbre déclaration robespierriste de Jaurès : « Je suis avec lui et je m'assieds avec lui au banc des jacobins. »

Il nous semble ainsi être retournés au début du siècle quand s'affrontaient jansénistes républicains et robespierristes néo-jacobins. L'enjeu, au-delà de la grande Révolution, était alors l'affirmation et la légitimité de deux conceptions alternatives de la politique. Hier comme aujourd'hui, chacun des protagonistes mettait en évidence l'image de la Révolution qui correspondait le mieux à son propre Credo. Une situation identique est en train de se perpétrer, mais il ne s'agit plus, cette fois, d'une dispute circonscrite à l'intérieur de la gauche. Cette fois-ci l'enjeu est plus lourd de conséquences et le débat n'en est que plus âpre. C'est la ligne de démarquation entre l'Ancien Régime et la société moderne, les fondements mêmes de la Révolution qui sont attaqués.

La droite, revitalisée par la politique provocatrice de ses nouveaux philosophes mène la bataille avec l'intention de démolir définitivement le mythe de la Révolution, et, à travers lui, l'essence des démocraties modernes qui renvoient inévitablement à 1789. Ainsi, l'imprudente voix de l'historien Pierre Chaunu s'élève pour lancer une condamnation en bloc de toute la décennie révolutionnaire, dont il ne relève qu'une barbare répression ; la plus sanguinaire de toute l'Histoire de France. A ses côtés, se regroupent une poignée de divulgateurs du « Figaro-Magazine » comme Georges Suffert et Louis Pauwels, ou encore cet auteur d'un génocide franco-français dans la Vendée ; une thèse par ailleurs soutenue en Sorbonne, établissant un parallélisme avec les exterminations de la période contemporaine ; mettant sur le même pied Robespierre, Hitler et Staline.

Nous voici donc confrontés à une véritable tentative de restauration des muscadins-thermidoriens, dans un climat d'insulte, de diffamation et d'intimidation. C'est au milieu de ce tumulte qu'est entré en lice l'intellectuel et député européen Max Gallo, avec une lettre imaginaire à Maximilien Robespierre. La polémique s'est alors gonflée, débordant les écrans de la télévision française, pour finalement être relayée par la presse italienne. Laissons de côté les aspects spectaculaires qui sont devenus du domaine public pour souligner la vanité des certitudes scientifiques concernant la Révolution française.

Après deux siècles de discussions, de polémiques et de recherches, la Révolution française

(suite en page 28)

(suite de la page 27)

de 1789, apparaît encore comme un champ ouvert aux thèses les plus extrêmes. Si l'on peut s'indigner et se scandaliser, comme l'a fait avec raison Max Gallo, devant les slogans provocateurs du type : « Robespierre = Hitler ou Pol Pot », on ne doit pas pour autant en oublier les rapprochements tout aussi scabreux élaborés pendant la Révolution bolchévique par Albert Mathiez qui confondait volontiers jacobinisme et bolchévisme – même si cette parenté impropre peut cependant se prévaloir d'une intention morale et d'une passion politique d'une autre nature que celle de type obscurantiste qui anime aujourd'hui les nouveaux muscadins.

Un mythe, négatif ou positif

Mais au-delà de ces différences de type confessionnel ou esthétique, il reste le problème de la Révolution de 1789, qui n'a jamais réussi à devenir un événement définitivement classé par l'historiographie. La Révolution continue à être avant tout un mythe, négatif ou positif, porteur de valeurs à adorer ou à condamner, à célébrer ou à maudire, à récupérer ou à réfuter. Chacun défendant pied à pied ce qu'il veut y voir. Il en est ainsi depuis l'origine : des protagonistes contemporains d'une part ont montré la même absence d'objectivité et d'autre part la même passion militante que les anciens. C'est en vain que l'on chercherait quelque objectivité dans les texte de l'Irlandais Edmund Burke qui publiait en 1790 ses « Reflections on the Revolution in France » ou dans les écrits de Filippo Buonarotti qui célèbre le mythe héroïque de la Révolution, éthique de l'égalité et de la vertu dans sa « Conspiration pour l'égalité ».

Dans le contexte d'une historiographie militante où alternent prises de position pour ou contre la Révolution, l'unique possibilité d'établir l'apparence d'une indiscutable vérité historique a été le recours à la codification d'une doctrine dogmatique qui s'autolégitimait avec la prétention d'une référence scientifiquement inattaquable. C'est la démarche entreprise par Jaurès et ses disciples de l'historiographie classique, qui pendant plus de cinquante ans ont réussi à imposer l'hégémonie culturelle et académique de la thèse de la révolution bourgeoise.

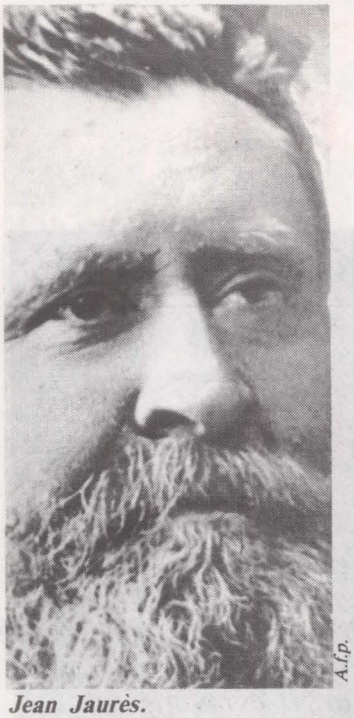

A.f.p.

Jean Jaurès.

La révision commençait en 1954 à l'occasion d'une conférence provocatrice sur le mythe de la Révolution française, poursuivie et développée par François Furet, et a ouvert une brèche dans ce système défensif, que François Furet a défini dans un texte publié dans les Annales comme un « nouveau catéchisme révolutionnaire ». C'est dans cette faille que se sont engouffrés les plus fervents détracteurs de la Révolution. La mise au point de François Furet a cependant eu le mérite de rompre un ensemble de certitudes qui enfermaient l'Histoire dans un cul de sac.

Désormais, il est possible d'aborder le thème de la Révolution hors de l'emprise d'une tradition historiographique dont l'écrasante autorité imposait nécessairement certaines vérités données pour définitivement acquises, donc intouchables. C'est sur ces nouvelles bases que l'on pourra reconsidérer la Révolution française dans sa spécificité et comme un phénomène typique du XVIIIe siècle. Dans cette logique, il serait souhaitable de porter un regard sur les événements de 1789, non plus à la lumière des événements qui ont successivement bouleversé le monde ; mais dans la perspective historique plus légitime de son passé. Un passé dont on pourra retrouver des catégories politiques qui ont inspiré la littérature classique et d'une culture révolutionnaire, qui était le patrimoine commun des hommes en 1789.

Les éléments du débat philosophique et politique retourneront alors au premier plan. L'espace de la recherche s'ouvrira sur un grand laboratoire où sont en gestation de nouvelles conceptions rationnelles et laïques de la politique du pouvoir souverain, qui fut seulement partiellement évoquée par les historiens. On découvrira ainsi ce qui est à mon avis l'authentique univers conceptuel de la société de l'Ancien Régime, qui ne raisonne pas en termes de lutte de classes ou de moyens de production, mais en termes d'état naturel, de société civile, de majesté du roi et de souveraineté du peuple, de faits sociaux et de droits naturels, de liberté et d'égalité, de bonheur et de vertu, de richesse et de pauvreté, de liberté des anciens et de liberté des modernes, de droits naturels et de droits politiques.

Dans cette voie, des éléments nous sont déjà fournis par l'historien italien Franco Venturi, dont toute l'œuvre est traversée par une analyse qui unit le ferment des Lumières à la Révolution, en passant à travers la médiation explosive des réformes.

Une idée répandue en Europe

Cette étude n'est donc pas seulement centrée sur la France, mais éclaire d'un jour nouveau le débat d'idées et les événements qui ont dominé pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle en Europe et dans l'Amérique de la guerre d'Indépendance. On voit ainsi revenir au premier plan, bien que dépouillées des imbrications politiques du climat de la Guerre froide, les thèses de Palmer et Gaudissot d'une évolution atlantique dont la Révolution française représente le dernier acte. Les Français qui, après s'être engagés dans un long débat sur le mythe de l'Amérique et de sa révolution avec l'abbé Reynal, mais aussi avec la participation de philosophes et d'intellectuels, parmi lesquels Turgot, Brissot, Dupont de Nemours et Condorcet, ont pratiquement gommé de leur histoire ces échanges. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Condorcet note dans ses textes l'influence de la Révolution américaine sur l'Europe, relevant qu'après la Révolution de 1776, quelque chose de fondamental avait changé dans le monde : « Alors qu'avant certaines idées étaient présentes dans les livres des philosophes et dans le cœur des hommes vertueux, depuis 1776, les droits naturels des hommes sont devenus l'objet de revendications politiques. »

Comme le souligne Venturi, le débat sur la Révolution et la perception de l'imminence d'une grande mutation n'était donc pas un phénomène seulement français mais plutôt une idée répandue dans toute l'Europe, où les informations internationales circulaient avec une rapidité et une précision impressionnantes. La gazette politique de l'Etat pontifical commentait en 1789, alors que la Révolution française était déjà en cours : « C'est en vain que nous chercherions dans l'histoire des siècles passés une période de quinze ans, durant laquelle l'Europe a vécu tant de luttes pour la liberté. »

La même gazette écrivait en novembre : « Il est certain que dans l'histoire des siècles passés il n'existe pas un exemple d'une telle maladie politique qui en quelques années a contaminé une grande partie de la puissante et florissante Europe et qui menace désormais les régions de la Méditerranée. »

Nous sommes donc confrontés à un débat complexe qui ne peut être approfondi dans ce texte, mais qui présuppose, à travers ces quelques indications, une approche plus équilibrée et plus sereine de la Révolution française, libérée des simplifications émotives et des ultérieures récupérations politiques, restituée à la spécificité de son contexte historique. Cette nouvelle approche, même si elle valorise le rôle des Lumières, en réduit cependant la dimension et la centralité pour intégrer les événements de 1789 dans un mouvement de réformes et de ferments politiques et philosophiques qui s'étend de l'Europe à l'Amérique. ●

Texte traduit de l'italien par Michel Mathieu.

L'IMPOSSIBLE M.GRANT

PAR MARTINE DUCOUSSET

Il était irrésistible. Charmeur, désinvolte, d'une élégance rare et d'une classe folle. Un séducteur nonchalant qui portait sur les êtres et les choses un regard constamment ironique, un jongleur de cœurs farouchement déterminé à ne rien prendre, et surtout pas l'amour, au sérieux. L'impossible M. Grant, ou Cary le magnifique. Le sourire se mouille, les yeux de la mémoire s'emplissent de nostalgie. L'artiste a tiré son ultime révérence. Cary Grant est mort, le 30 novembre dernier, d'une congestion cérébrale. C'était à Davenport (Iowa), l'enchanteur avait 82 ans. Cary Grant est mort, et déjà les images se bousculent. Le jeune mari plein d'une bonne volonté inquiétante gravissant marche à marche, un verre de lait à la main, l'escalier de tous les soupçons ; le publicitaire quadragénaire ayant un avion aux trousses et faisant une gymnastique insensée sur le mont Rushmore pour échapper à des poursuivants implacables ; le savant ahuri qui retombe en enfance après avoir bu un élixir redoutable de sa composition, le ténébreux voleur cookney mauvais génie de Katharine Hepburn, l'agent secret torturé obligé de consentir au mariage de la femme qu'il aime avec un espion nazi.

Des images, et des chefs-d'œuvre à jamais : « Soupçons » et « la Mort aux trousses », d'Alfred Hitchcock, « Chérie, je me sens rajeunir », d'Howard Hawks, « Sylvia Scarlett », de George Cukor, et « les Enchaînés », toujours de Sir Alfred. Archibald Alexander Leach, sujet de Sa Très Gracieuse Majesté, né à Bristol le 18 janvier 1904, d'un papa ouvrier et d'une maman neurasthénique, n'imaginait sûrement pas, lorsqu'il commença à faire l'acteur à Broadway dans une pièce intitulée « Golden Down », qu'Hollywood lui appartiendrait bientôt. Et c'est vrai que les débuts furent plutôt difficiles. Et médiocres. Des œuvrettes, des films sans importance ou Cary ne faisait que passer, avec rien dans la tête et tout dans le muscle à sourire.

Heureusement, vint Cukor. En 1936, la Paramount décide de « prêter » l'acteur à la R.k.o. pour un film important : « Sylvia Scarlett », avec Katharine Hepburn. Les critiques adorent, le public boude. Mais Cary Grant a prouvé qu'il pouvait être autre chose qu'un play-boy sur pellicule glacée. Tout se précipite, Grant devient le prince de la comédie. Un prince mis en scène par les plus grands : Léo Mc Carey pour « Cette sacrée vérité » (1937), Howard Hawks pour « L'impossible M. Bébé » (1938), « Allez coucher ailleurs » (1949) et « Chérie, je me sens rajeunir » (1952), Frank Capra pour « Arsenic et vieilles dentelles » (1944), George Cukor pour « Indiscrétions » (1940). Cary Grant, le tombeur, et le tombé, de ces dames.

Mais Cary Grant, c'était autre chose. L'aimable plaisantin, le joyeux farfelu, le séducteur séduit cachaient un personnage follement inquiétant. Gros plan sur un visage : les traits sont réguliers, la mâchoire énergique, la bouche bien dessinée et la fossette au menton parfaitement adorable. Rien à dire, ce monsieur est le fiancé idéal que toutes les mères souhaitent à leurs romantiques de filles. Restent les yeux, et là, ça se complique : ils sont noirs, durs, soulignés par d'épais sourcils et angoissants au possible. Cary le magnifique, Cary l'ambigu. Le charmeur charmant était à deux doigts d'être monstrueux.

Le premier – et pratiquement le seul – à l'avoir compris, c'est Alfred Hitchcock. Qui donne à Cary Grant un des rôles de sa vie : celui de Johnny Aisgarth, le personnage trouble de « Soupçons » dont on ne sait pas trop s'il aime sa femme ou s'il va l'empoisonner. « Les Enchaînés » ensuite, où le comédien passe son temps à insulter et mépriser Ingrid Bergman avant, tout de même, de la sauver. Hitchcock résume ainsi le scénario : « Le boulot de Cary Grant est de pousser Ingrid Bergman dans le lit de Claude Rains. C'est une situation réellement ironique, et Cary Grant est amer tout au long de l'histoire. (1) »

Les deux autres films tournés avec Hitchcock montrent un Cary Grant peut-être moins pervers, mais pas tout aussi lisse que son allure pourrait le laisser supposer : « la Main au collet » d'abord, avec Grace Kelly, où Don Juan se fait avoir par plus forte que lui. Et « La mort aux trousses », qui nous montre un faux coupable pas si innocent qu'il en a l'air. Hitchcock, ou les 4 Glorieuses d'un Archie enfin devenu Grant fort ever.



Cary Grant dans « Mort aux trousses ».



Pas un bide dans la carrière de ce comédien hors pair, tellement il a su choisir ses films et ses metteurs en scène. Stanley Donen et « Charade », Léo McCarey et « Elle et lui », Blake Edwards et « Opération jupons ». Cary Grant, en 72 films, ne s'est pratiquement jamais planté. Dirigé par les plus grands, il a tenu entre ses bras les plus grandes : Marlène, Katharine, Ginger, Ingrid, Grace, Eva. Il a tout fait, sauf le western, histoire de ne pas marcher sur les plates-bandes de Gary Cooper, dont il fut un temps la doublure.

On se souvient des comédies, on se souvient d'Hitchcock, mais rappelons-nous aussi deux joyaux qui ont mis en lumière une facette méconnue du talent de l'impossible M. Grant : « Seuls les anges ont des ailes », d'Howard Hawks, où le misogyne aviateur finissait par succomber au charme de Jean Arthur, et « On murmure dans la ville », de Joseph L. Mankiewicz, film admirable sur la tolérance, film malheureusement méconnu. Cary Grant y était superbe. Cary Grant était superbe. Irrésistible, et plus que ça. Nos regrets sont éternels.

(1) « Le cinéma selon Hitchcock », par François Truffaut. Ed. Ramsay.

PAR FABIAN GASTELLIER

Brecht sauvé par les femmes

A être trop fidèle, on peut finir par tuer l'objet aimé. En montant la version presque intégrale de « l'Opéra de Quat'sous », Strehler a voulu rendre hommage au grand Brecht ; honorer la mémoire du Berliner Ensemble. Hélas ! Brecht, aujourd'hui, sa causticité, sa drôlerie, sa force sont à réinventer. Or, c'est le musée Grévin que Strehler nous présente : un Brecht ennuyeux, à la fois trahi par la version française et par le gigantisme d'un plateau dix fois trop large pour une œuvre qui rappelle plus la ballade ambulante, le théâtre de tréteaux que l'opéra. Rien ne passe : tout est comme éteint, momifié. La distribution, cosmopolite, ne parvient pas à trouver un rythme d'entente et seules les femmes sauvent le spectacle du naufrage. On applaudira donc Denise Gence, rigolote à souhaits ; Barbara Sukowa, pétillante mais surtout Milva, royale. Une chanteuse apparaît, et tout est repeuplé.



Enguerrand

Catherine Rich et Françoise Christophe dans « Bonsoir maman ».

** « L'Opéra de Quat'sous », de Bertold Brecht. Mise en scène de Giorgio Strehler. Avec Barbara Sukowa, Denise Gence, Milva, Michaël Heltau, Yves Robert... T.M.P.-Châtelet : 42.33.44.44 – 20 h. Jusqu'au 8 février.*

L'âge du rôle...

Souvenirs furtifs du collège. Blagues et peurs du temps de l'enfance : Danièle Sallenave s'est sans doute souvenue d'un univers qui fut le sien et qu'elle restitue avec justesse, en de courtes et jolies séquences. Deux gamines livrées à leur imagination, les hauts murs qui les séparent du monde, le bois des pupitres et la raideur des blouses... Et puis, aussi, l'ombre muette d'un drôle de surveillant un peu demeuré... Tout est là comme en une photo qui se mettrait à bouger et déclencherait dans la mémoire les parfums, les images, les sensations de ces années-là, où tout le monde, toujours, se retrouve. Un travail sensible, donc, qu'enrichit encore la mise en scène de Brigitte Jaques. Pourtant, cet artifice passé au rang de mode qui consiste à faire jouer les petites filles d'hier par les femmes qu'elles sont censées être devenues finit par être un tantinet agaçant. Emmanuelle Riva et Madeleine Marion en font un peu trop dans la moue enfantine contrariée par les rides et l'on rêve à ce même spectacle interprété par de vraies enfants...

** « Regarde, regarde de tous tes yeux », de Danièle Sallenave. Mise en scène de Brigitte Jaques. Avec Emmanuelle Riva, Madeleine Marion et Jean Martin. Petit Odéon : 43.25.80.92 – 18 h 30. Jusqu'au 27 décembre.*

La solitude de la coureuse de fond

Une femme entre deux hommes, le mari et l'amant. Une femme apparemment libre d'aimer comme elle veut, qui elle veut, et qui mène ses adorateurs par le bout du nez. Mensonges, duperies, tromperies : Clotilde, pour son temps, est socialement immorale et « la Parisienne » fit d'ailleurs scandale en 1890. Mais le temps a passé et, aujourd'hui, ce qui frappe surtout dans ce portrait de femme, c'est une terrible solitude. Au fond, Clotilde est incapable d'aimer. Sèche, elle finira seule, ayant en quelque sorte passé sa vie à la gâcher. On attendait du cinéaste Paul Vecchiali soit qu'il fasse exploser la critique sociale dissimulée dans chaque virgule de la superbe pièce de Becque ; soit qu'il nous cisèle une de ces « Parisienne » au vitriol, marrante, impitoyable, cynique... A-t-il été gêné par ce théâtre purement littéraire, d'où toute action est bannie ? Toujours est-il qu'il a noyé ces courts et piquants textes dans un trop vaste et trop abstrait décor, sous d'absurdes éclairages perpétuellement changeants ; et qu'il a figé ses personnages dans une immobilité exaspérante. Heureusement, Domi-



Enguerrand

Denise Gence dans l'Opéra de Quat'sous. »

nique Constanza ne s'est pas laissé congeler : élégamment vulgaire, laissant éclater avec superbe son ennui des jeux de l'amour et de l'adultère, elle mérite à elle seule le déplacement.

** « La Parisienne » et « Veuve ! », d'Henry Becque. Mise en scène de Paul Vecchiali. Avec Dominique Constanza, Nicolas Silberg, Gérard Giroudon, Jean-Philippe Puymartin et Isabelle Janier. Comédie-Française : 40.15.00.15 – 20 h 30 en alternance.*

Suicide, mode d'emploi

C'est une soirée comme une autre. Tranquille. Une mère un peu chiante cavale après des restes de sucreries cependant que sa fille, dévouée, entreprend de fouiller le grenier et de classer le désordre. Une soirée banale. Sauf que la fille va se suicider et qu'elle l'annonce à sa mère avec un calme effrayant. En une heure et demie, celle-ci va s'efforcer d'infléchir la terrible décision de son enfant déjà perdue. Mais c'est en vain : la détermination de sa fille l'emportera sur tous les arguments déployés. Une seule chose, une seule, n'arrivera pas, qui est peut-être la clé de tout : à aucun moment la vraie tendresse, le contact charnel ne passent entre la mère et la fille. Cette pièce très forte, très oppressante mais aussi furieusement drôle par instants, est la dernière adaptation que Matthieu Galey nous ait léguée avant de mourir. Il n'a pas eu tort de se pencher sur ce texte, qui nous étreint parfois jusqu'au vertige. Surtout lorsque Catherine Rich prête à la suicidaire cette lumière, cette force, ce mystère qui vous chavirent jusqu'à l'âme.

** « Bonsoir maman », de Marsha Norman. Adaptation de Matthieu Galey. Mise en scène de Lars Schmidt. Avec Françoise Christophe et Catherine Rich. Petit-Montparnasse : 43.22.77.74 – 21 h. La pièce est éditée chez Papiers.*

Livres

** « L'Ecart constant », récits réunis par Patrick Roegiers. Editions Didascalies.*

Rêverie photographique autour du théâtre. Quelques portraits de metteurs en scène très « divas » divinement commentés ; quelques spectacles inoubliables saisis par les plus doués du déclic... Un peu gratuit, peut-être mais vraiment superbe...

La ville dont le prince est un infant



José-Maria Flotats.

C'EST un peu la parabole du fils prodigue. Dans Barcelone noire de monde, tout le long des Ramblas qui raccordent le port au cœur de la ville, le nom de José-Maria Flotats, ex-sociétaire de la Comédie-Française, se détache sur des dizaines et des dizaines d'étendards.

Fête permanente, célébration constante d'un enfant du pays trop longtemps absent pour cause de franquisme et de carrière parisienne (l'un engendrant l'autre), et qui est enfin depuis trois ans de retour parmi les siens, dans une Catalogne autonome qui ne craint plus d'afficher son particularisme ni de revendiquer ses traditions, sa culture et sa langue. Langue aux sonorités étranges (un peu ancien français, un peu espagnol, un peu portugais) dans laquelle Flotats vient d'ailleurs de faire traduire l'étonnant duel verbal de Nathalie Sarraute « Pour un oui ou pour un non », qu'il joue en alternance avec deux autres spectacles. Sarraute en catalan, avouez que c'est du dernier chic...

A Barcelone, tout passe par le catalan. Ici, on a toujours eu le nationalisme pointilleux, mais, depuis 1977, et le retour au statut de « Generalitat », sorte de liberté surveillée qui permet à la région de s'autogérer sur bien des plans (1) tout en demeurant sous la tutelle de Madrid ; depuis cette renaissance, le nationalisme a grandi à pas de géant. Les rues ont toutes été rebaptisées (certaines portaient le nom d'anciens collabos du... XVIIme siècle : franchement infréquentables !), la presse locale, importante, est intégralement catalane, les menus des restaurants également et le moindre panneau indicateur est bilingue (catalan et castillan) – quand une main anonyme n'a pas tout bonnement raturé l'inscription castillane. Au royaume de l'autonomie, certains rêvent aussi à l'indépendance...

De cette Catalogne qui fut le cauchemar de Franco ; de ce bastion de tous temps rebelle mais trop puissant et surtout trop riche pour avoir jamais pu être muselé, Barcelone s'est toujours affirmée comme la ville phare, le guide du grand élan culturel. Patrie de Miro, Gaudi ou Picasso, pour ne citer qu'eux, sa vocation était tracée. Aujourd'hui, avec Flotats dans ses murs, Barcelone accomplit une nouvelle révolution artistique, celle du théâtre.

Depuis toujours entre les mains d'amateurs, le théâtre était balbutiant. Flotats, lui, est un « pro » estampillé Comédie-Française. Normal, en quelque sorte, qu'on ait fait un pont d'or à cette figure de romantique combattant dont la vie se confond presque avec le cheminement tumultueux de son peuple.

Fils de farouches opposants à la dictature, élevé au lycée français pour échapper au rituel franquiste obligatoire dans les écoles, c'est tout naturellement que José-Maria Flotats s'est tourné vers la France, pays somme toute plus proche des Catalans que le reste de l'Espagne. Sa carrière, on la connait : le T.n.p. de Georges Wilson, tout d'abord, avec « le Roi Lear » et « L'Illusion comique » en 1967-1968 ; le Théâtre de la Ville, ensuite, avec Denis Llorca et « le Cid » ; le théâtre d'Orsay avec Jean-Louis Barrault puis la Comédie-Française de 1981 à 1983. « J'en suis parti parce que je ne me voyais pas prisonnier d'un système, précise-t-il. Et puis peut-être aussi parce que Barcelone, qui m'avait invité avec la troupe du Français, me demandait de revenir. Une occasion impossible à laisser filer. »

Certes. D'acteur, Flotats est devenu metteur en scène, ce que Paris ne lui aurait sans doute jamais si facilement offert. Il est un peu le Prince dans sa ville retrouvée : adulé, entouré. Les demandes d'autographes pleuvent, son public ne cesse d'augmenter et la Generalitat, qui gère le budget de sa compagnie au coup par coup (l'ensemble tournant sur des bases financières semblables à celles de nos centres dramatiques) et lui prête la petite salle du Poliorama où il joue depuis 1983, envisage carrément de lui faire construire un vrai théâtre sur un design de Riccardo Boffil...

Un trône. Dont l'heureux élu sait se montrer plus que digne. Avec trois spectacles en alternance (Sarraute, « l'Eveil du printemps », de Frank Wedekind et « Enfantillages », de Raymond Cousse, deux pièces qu'il a lui-même mises en scène), à raison de quatorze représentations par semaine, Flotats et les siens bossent comme des dingues, conscients d'être à l'aube de quelque chose, défricheurs d'un paysage encore vierge. Du beau travail, d'ailleurs, qui repose sur des choix éclectiques et audacieux : avant Sarraute, il avait proposé Rostand (« Cyrano ») et Ettore Scola (« Une journée particulière »), et le public, déjà, s'était précipité. A présent, il rêve à Shakespeare, à Mishima et attend l'auteur catalan contemporain qui saura le séduire.

Dans Barcelone, à travers la cité et sa foule dense et bigarrée tellement avide de nouvelles connaissances, c'est un peu le changement radical de l'Espagne que l'on perçoit. Barcelone, cité des Olympiades de 1992 ; ville symbole choisie pour que rayonne à travers elle l'irrésistible ascension de la démocratie.

(1) Barcelone et la Catalogne disposent notamment d'un Parlement, d'une police autonome et de leurs propres organes d'information dont une chaine de télévision très puissante.

Fondation Jean-Jaurès

D'abord, un grand merci à ceux qui ont, à ce jour, répondu à notre appel. Vous êtes très nombreux à nous avoir manifesté votre volonté de voir ce journal continuer à vivre en dépit des difficultés de la période. En renouvelant à l'avance votre abonnement, en l'assortissant de dons parfois importants vous nous avez exprimé votre confiance et votre soutien.

Mais nous sommes encore loin du compte et l'effort doit être poursuivi. L'approche des fêtes de fin d'année suggère une façon de relancer notre campagne : pourquoi ne pas offrir en cadeau à un parent ou à un ami un abonnement d'un an à « l'Unité » ? Il suffirait que chacun de vous, nous envoie un nouvel abonnement pour que nous soyons tirés d'affaire. Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ? Pour le prix d'une action Saint-Gobain vous pouvez contribuer à faire vivre le seul organe national du Parti socialiste ! A vous de juger.



Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solférino - 75007 PARIS

Je soussigne .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (210 F)***
★ ***abonnement d'un an (310 F)***
★ ***abonnement de soutien (à partir de 500 F)***

par chèque bancaire, chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J. - Paris

Date Signature

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52 325